



L'Ancêtre

Bulletin
de la Société de généalogie de Québec

ISSN 0316-0513

Vol. 19 - No 3

Novembre 1992

SOMMAIRE

Le Perche au temps de Robert Giguère (deuxième partie, suite et fin) (Georges-Émile Giguère)	83
Inventaire des inscriptions du Mount Hermon Cemetery (H.P. Tardif)	92
Le droit à la vie privée et la réforme de l'état civil au Québec (Serge Bouchard)	93
Un rameau de la famille Rowley (André Beauchesne)	98
Une histoire de grand-père racontée par lui-même, ses amours et son mariage (Lucien Laurin)	101
L'Événement de 1892 (Jacques Saintonge)	106
Courrier de la bibliothèque (René Doucet)	109
Service d'entraide (André Beauchesne)	111
Travaux en cours (H.P. Tardif)	115
Rassemblement des Croteau en 1993	116
Cours de généalogie	116
Regard sur les revues (Lucien Laurin)	117
Corrections	118
Nouveaux membres (Pierre Perron)	119
Assemblée mensuelle, bibliothèque, horaire aux Archives nationales	120

SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE DE QUÉBEC

Société sans but lucratif fondée le 27 octobre 1961, elle favorise l'entraide des membres, la recherche sur la généalogie et l'histoire des ancêtres ou des familles, la diffusion de connaissances généalogiques par des conférences et la publication de travaux de recherche. La Société est membre de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie et de la Fédération canadienne des sociétés de généalogie et d'histoire de famille. La Société est aussi un organisme de charité enregistré.

Adresse postale - C.P. 9066, Sainte-Foy (Québec), G1V 4A8

Siège social - Salle 4266, Pavillon Louis-Jacques-Casault, 1210 avenue du Séminaire
Université Laval, Sainte-Foy, Tél.: (418) 651-9127

CONSEIL D'ADMINISTRATION EXÉCUTIF 1991-1992

Président : André Beauchesne

Vice-président : Julien Dubé

Secrétaire : Jacques Tardif

Trésorier : Pierre Perron

CONSEILLERS

René Doucet, Gilles Gauthier, Marcel A. Genest,
Bernard Lebeuf, Jean-Paul Morin.

CONSEILLER JURIDIQUE

Serge Bouchard

GOUVERNEURS DE LA SOCIÉTÉ

	Présidence
René Bureau	1961-1964
Benoît Pontbriand	1964-1966
Jean-Yves Godreau *	1966-1968
Gérard Gallienne *	1968-1969
G. Robert Tessier	1969-1971
Roland J. Auger *	1971-1973
Gérard E. Provencher	1973-1975
Denis Racine	1975-1977
André Breton	1977-1978
Esther Taillon	1978-1979
Michel Fragasso	1979-1980
Jacques Fortin	1980-1982
D. Renaud Brochu	1982-1984
Jacqueline Faucher-Asselin	1984-1987
Diane Duval	1987-1989
Guy W.-Richard	1989-1991

* décédé

COMITÉS DE LA SOCIÉTÉ

Comité	Directeur
L'Ancêtre :	Jacques Saintonge
Bibliothèque :	René Doucet
Gestion des données informatisées :	Julien Dubé
Service de recherche :	Edmond-L. Brassard

L'ANCÊTRE

L'Ancêtre, organe officiel de la Société de généalogie de Québec, est publié dix fois par année.

Abonnement-Canada 25,00 \$ par année

-E.U. et autres pays 30,00 \$

Prix à l'unité 2,25 \$

Frais de poste

au Canada : 10% (minimum 2,00 \$)

autres pays : 15%

Les textes publiés dans *L'Ancêtre* n'engagent que la responsabilité de leur auteur.

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Canada

Bibliothèque nationale du Québec

ISSN 0316-0513

Envoi de publication -Enregistrement n° 5716

Imprimé par l'Imprimerie Info-Plus Inc.

COMITÉ DE L'ANCÊTRE

Directeur : Jacques Saintonge

Secrétaire : Raymond Deraspe

Autres membres

André Breton, Cora Fortin-Houdet,
Bernard Lebeuf, H.P. Tardif.

Collaborateurs

René Bureau, René Doucet,
Lucien Laurin, Gérard Provencher.

COTISATION DES MEMBRES

- * Membre individuel (Canada) 25,00 \$
- * Membre individuel (autres pays) 30,00 \$ U.S.
- Membre conjoint 10,00 \$
- * Membre à vie 400,00 \$

* Ces membres reçoivent *L'Ancêtre*

Les cotisations des membres et les abonnements sont renouvelables avant le 20 décembre de chaque année.

LE PERCHE AU TEMPS DE ROBERT GIGUÈRE

par Georges-Émile Giguère *

DEUXIÈME PARTIE (suite)

5. Aux Boullais, la maison où naquit notre ancêtre

Maintenant armé de toutes ces informations, nous voulons nous payer une nouvelle audace en tentant de localiser, à l'aide de la première déclaration, l'emplacement de la maison habitée par la famille de Jehan Giguère le jeune. Pour éviter les inventions et les créations purement imaginaires, nous ferons appel non seulement aux documents du notaire, mais également aux diverses cartes dessinées par M. Montagne. Reprenons donc ce qu'affirme le notaire dans la déclaration de 1630 :

Tous lesdits héritages et maisons sis et situés audit village des Boullais ou les environs en ladite paroisse de Tourouvre, faisant partie de la moyenne métairie des Boullais.

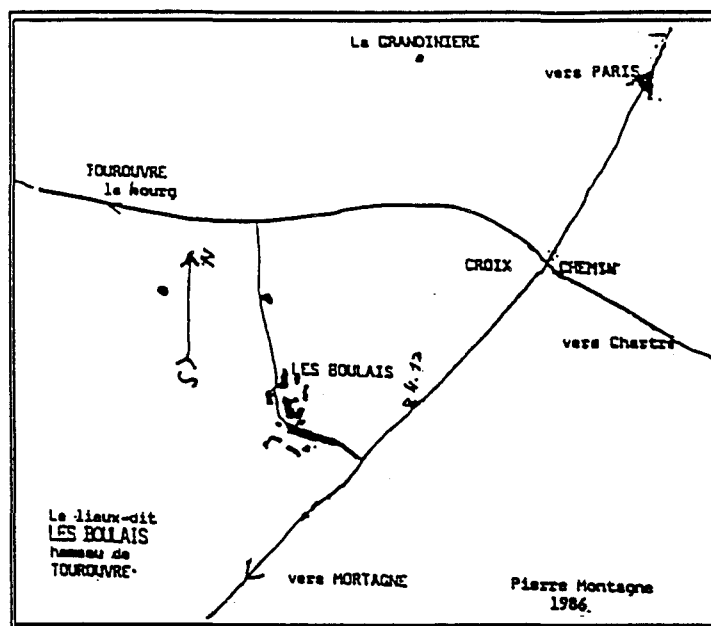
On décrit une métairie comme un petit domaine rural, territoire assez restreint qui devrait normalement faciliter notre recherche. Il nous faut ensuite faire une assez longue citation du document pour éviter les interprétations nuisibles.

Premièrement une ferme de maison contenant deux creux joignant d'un bout à Claude Giguère, d'autre bout et d'un côté au chemin et village des Boullais, une fosse à fumier dépendant desdites maisons étant entre deux et en compris et d'autre côté à la cour commune d'entre lesdits ratifiants et ledit Claude Giguère avec les droits desdites cours à eux appartenant. Item un petit lot de terre en jardin contenant environ un quars et juste qu'il est clos joignant d'un côté et d'un bout à Claude (?) Plessis à cause de sa femme, d'autre côté aux hoirs feu Louis Hébert et d'autre bout audit Giguère. Item demi boisseau de terre sur lequel il y a deux (fermes) de maisons édifiées et assises joignant d'un côté aux hoirs feu Louis Bouchiny, d'autre côté au chemin qui part du village des Boullais à aller au grand chemin chartrain d'un bout auxdits hoirs Hébert et d'autre bout à Jehan Bouchiny.

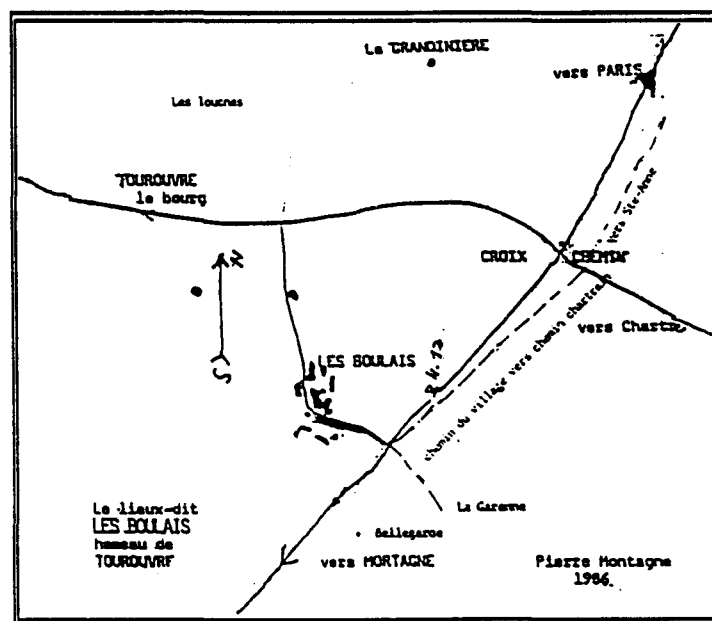
Après avoir établi en 1986, avec l'appui de quinze textes (registre de paroisse et actes notariés) que Robert Giguère, ses frères et sœurs, étaient nés au hameau des Boullais, contre aucun argument en faveur de la Giguerie (la Charbonnière), nous voulons mettre le doigt sur le site précis de leur maison natale.

Pour cela, nous commencerons par présenter en schéma les descriptions du notaire précédemment citées (déclaration d'héritage de 1630) :

- 1- une ferme de maison, deux creux et une fosse à fumier
d'un bout Claude Giguère
d'un côté et d'un bout : chemin du village
d'autre côté : cour commune
- 2- petit lot de terre en jardin, ½ quars clos
côté et bout : Claude Plessis (?)
autre côté : hoirs f. Louis Hébert
autre bout : Claude Giguère
- 3- ½ boisseau de terre, deux fermes de maison
côté : f. Louis Bouchiny
autre côté : chemin du village vers chemin chartrain
bout : hoirs Louis Hébert
autre bout : Jehan Bouchiny



La carte ci-dessus a été préparée par M. Montagne en 1986, peu après le lancement de notre ouvrage intitulé *Tourovre et les Giguère*, dans l'église du même lieu. Nous l'avons reproduite sans aucune retouche. Nous la reprenons, cette fois, complétée pour les besoins de notre présente recherche. Les détails ajoutés sont tirés d'autres cartes, également œuvres de M. Montagne et publiées dans ses propres ouvrages. On y rencontre les données mêmes de la déclaration de 1630 qui peuvent nous aider à repérer la maison de Jehan Giguère, le jeune, et donc celle qui a vu naître Robert, ses frères et sœurs et d'où il est parti pour la Nouvelle-France.



Il va sans dire que le point central de notre intérêt se situe aux Boullais. Au nord de la carte on voit la Grandinière, lieu où habitait la famille Mercier. D'est en ouest, on remarque la route qui va au bourg

de Tourouvre. Faisant suite en direction des Touches, la sente (sentier) comme prolongement du chemin du village, alors que vers le sud, celui-ci se poursuit vers la Garenne. Tout près on aperçoit Bellegarde, où le seigneur de la Voye avait son manoir. La diagonale oblique sud-nord-est, c'est la Nationale 12 qui n'existait probablement pas au temps de notre ancêtre Robert. En parallèle à cette nationale 12, on relève le chemin du village qui va croiser le grand chemin chartrain à Croix chemin et qui poursuit son tracé en direction du carrefour Sainte-Anne, près duquel on trouve la Gagnonnière et la Journellière, et plus loin la Ventrouze. Le chemin chartrain, fréquent point de référence dans les documents, passe plus à l'est, à Mézières et à la Fonte.

Pour revenir aux Boullais, on remarquera que le chemin tourne à un angle de 90°. Qu'on relise maintenant le schéma de la première des terres énumérées dans la déclaration de 1630. *D'un bout et d'un côté* marquerait le point très précis de ladite maison habitée par la famille Jehan Giguère. Reste à savoir si elle était orientée nord-sud ou est-ouest. Ce qui serait possible si nous avions le cadastre ou au moins le relevé des terres voisines, c'est-à-dire Claude Giguère et la cour commune *d'entre lesdits ratifiants et ledit Claude Giguère*. Voilà qui complète notre démonstration. Aujourd'hui, cette maison n'existe plus et c'est précisément de cet endroit que pour la première fois nous avons visité et photographié le hameau des Boullais. Nos voyageurs s'en souviendront.

6. Quand Robert Giguère est-il parti pour la Nouvelle-France?

L'abbé J.-B.-A. Ferland, l'un de nos tout premiers historiens, fut également, à notre connaissance, notre premier généalogiste québécois. En effet, à même les registres de Notre-Dame de Québec, Ferland établit une liste des baptêmes et des mariages des premiers colons venus de France chez nous. Ce procédé lui permit d'esquisser la généalogie et la carrière des personnages les plus notoires de notre histoire.

En 1854, il publia le premier résultat de sa recherche d'abord dans un journal de Québec, puis en brochure la même année. Cette brochure fut rééditée en 1863. Ferland avait-il découvert là l'importance de la généalogie pour l'histoire? En 1856-1857, Ferland alla compléter ses recherches en France en vue de la préparation de son *Histoire du Canada*. En appendice au premier volume paru en 1861, on peut relire la même liste, plus développée et plus méthodique, des mêmes colons, avec quelques ajouts. Pour 1615-1641, il relève environ 85 noms. La période de 1641 à 1666 lui rapporte environ 332 noms qu'il regroupe par provinces d'origine : Normandie, Perche, Picardie, etc. Or, pour le Perche, soit entre 1641 et 1666, en première mention on a Robert Giguère, suivi d'une énumération qui se relève chronologiquement exacte par comparaison avec le *Catalogue des immigrants* de Marcel Trudel. La suite nous montre que l'exemple de Ferland a été contagieux tant au Québec qu'en France.

On sait, en effet, que Ferland et Tanguay résidaient tous deux à l'évêché de Québec. Dès l'introduction de son premier volume, c'est-à-dire, en 1871, soit cinq ans après que Ferland fut décédé, l'auteur du *Dictionnaire de familles canadiennes-françaises* reconnaissait le rôle de son confrère. Tanguay y affirmait ceci :

Il y a vingt ans, un de nos historiens, M. l'abbé Ferland, ne songeant pas même qu'une pareille entreprise fût possible, exprimait le désir qu'on cherchât à conserver nos manuscrits historiques, soit par des copies, soit par le moyen de la presse périodique. Il entreprenait lui-même un travail très remarquable sur les registres de Notre-Dame de Québec. Quelque temps avant sa mort il eut connaissance de mon projet et il voulut bien m'encourager de ses conseils.

À l'exemple de Ferland, Tanguay reprit de façon plus extensive le contenu de son premier volume dans les six suivants publiés entre 1886 et 1890. En France, à cette époque, on connaissait les travaux de Ferland et de Tanguay. Après le passage d'Honoré Mercier, premier ministre du Québec, en 1891, deux anciens curés de Tourouvre ont fait comme Ferland. À même les registres de la paroisse Saint-Aubin, ils ont relevé les données des colons partis pour la Nouvelle-France au 17^e siècle. En 1899, l'abbé

A.P. Gaulier publiait dans la revue *Canada, Perche et Normandie* une étude consacrée à l'émigration percheronne. Au chapitre III, Gaulier traite des premiers émigrants du Perche au Canada (1632-1635). Au chapitre suivant, il va de 1635 à la fin, période qu'il divise en deux phases : 1635-1670 et 1671 à la fin. Pour Tourouvre, Gaulier relève 32 noms. À Robert Giguère, il ajoute une mention unique en son genre. Il dit : *Il fut du premier départ*. Ce qui nous amène à rattacher Robert Giguère aux premiers partants. Mais c'est plutôt au groupe de 1635-1670 qu'il faut le joindre. En 1912, l'abbé L.V. Dumaine, curé de Tourouvre avant Gaulier, reprenait en un fort volume de quelque 370 pages le contenu des bulletins qu'il avait consacré au même sujet, alors qu'il était en poste, c'est-à-dire, au moment du passage de Mercier. Au chapitre IV (p. 134-172) Dumaine évaluait l'émigration percheronne à partir de la liste assez minutieusement relevée par l'abbé Gaulier (p. 138). L'évaluation tant de Gaulier que de Dumaine ne contredit en rien les dires de Ferland. Placer Robert Giguère en première mention, c'est-à-dire dès 1641, convient en tout, selon nos plus récentes recherches.

En 1927, sans aucunement justifier son affirmation, Joseph-Émile Janelle écrivait de Robert Giguère, également ancêtre des Janelle : *arrivé à Québec vers 1642* (p. 313). En dépit de quelques hypothèses que nous avons formulées dès 1979 dans *Robert Giguère, le Tourouvrain* (p. 5), nous avons toujours signalé que le dernier document le concernant en France était du 1^{er} août 1644, alors que le premier chez nous est son titre de propriété (21 février 1651), soit un intervalle de sept ans, au cours duquel se sont accumulés au greffe du notaire Choiseau à Tourouvre les 41 contrats d'engagement (1646-1651) repérés, déchiffrés et publiés par madame Montagne dans *Tourouvre et les Juchereau*.

Les Pelletier cherchent eux aussi le moment du départ de leur ancêtre percheron : Guillaume Pelletier de Bressolettes. Et aussi le port d'embarquement et le nom du navire qui l'emporta. Pour atteindre à une certaine crédibilité, ils ont l'appui d'un document daté du 8 mars 1641, cité par madame Montagne (p. 113). Maurice Pelletier a recours à Marcel Trudel (*Histoire de la Nouvelle-France*, vol. III), où l'auteur donne La Rochelle pour port d'embarquement, *René des Sables* pour le navire, l'amiral Courbon pour capitaine, mai 1641 pour la date du départ. L'armateur qui affrète le navire, Antoine Cheffault, recrute pour la Compagnie de la Nouvelle-France. Maurice Pelletier hésite entre ce navire et celui des Montréalais arrivés à Québec en 1641 et à Montréal en 1642.

D'après Trudel, cette année-là (1641), cinq navires ont quitté La Rochelle, dont deux seuls destinés à Québec : le *René des Sables* et celui de Maisonneuve. Au premier navire, Trudel identifie 43 des 48 passagers. Maurice Pelletier introduit son couple ancêtre à cet endroit. Il appuie sa prétention sur le document du 8 mars 1641, qui désigne le beau-frère Jean Rousseau comme mandataire des Pelletier pour le partage de l'héritage de ses beaux-parents. Le 9 mars 1643, un autre document atteste que Rousseau a réglé les frais du notaire François Choiseau. Notons au passage que tous les partants se réservaient une période de trois à cinq ans pour mûrir leur décision finale.

Dès 1970, nous avons noté dans l'ouvrage de madame Montagne *Tourouvre et les Juchereau* (p. 127) le résumé suivant d'un document que voici :

1644, 1^{er} août. Aveu et hommage à Messire Robert de la Voye, seigneur de Tourouvre, du fief de Mézières à cause du décès de Robert Godin aîné du fief par son fils Robert, au nom de ses boursaux parmi lesquels Loys Giguère et Robert Giguère, son frère, absent du pays ¹ lequel Robert Giguère possède au fief de Mézières une pièce de terre à méteil contenant trois boisseaux, joignant d'un côté l'étang de la Fonte, d'autre côté le chemin de Mézières au gué des Barres, et un demi boisseau de pré joignant à Marin Durand, (son-beau-frère).

Et de poursuivre madame Montagne :

¹ En italiques, dans le texte de Montagne.

Robert Giguère serait-il donc déjà parti pour le Canada? ... Un document canadien pourrait nous fixer sur ce point.

Interrogée d'abord par lettre et, quelques mois plus tard, de vive voix, elle m'avoua ne pouvoir me répondre. Sa perplexité portait sur le mot *pays*. Elle ne pouvait choisir entre la paroisse de Tourouvre et la France. Plus tard, en 1988, elle m'a aimablement procuré ledit document notarié dont le manuscrit compte quelque vingt pages. Pour faciliter nos références, nous avons numéroté les 180 terres qui y sont mentionnées.

Puis, une observation attentive et souvent répétée de ce document du 1^{er} août 1644 nous a inspiré les réflexions suivantes. Loys Giguère et son frère Robert y sont désignés *boursaux* de feu Robert Goddin et donc de son fils le notaire Robert. En vieux français, un boursal, c'est un vassal qui doit verser au seigneur ou à son substitut une rente proportionnelle à l'étendue de sa terre. Les deux frères mentionnés ensemble possèdent toutefois des biens différents. Loys au n° 9 et Robert au n° 10. À cette date, Loys a 42 ans et Robert, 28. Or, en 1630, Loys (28 ans) et Nicollas (26 ans) étaient les seuls garçons majeurs de feu Jehan Giguère le jeune et donc les seuls légalement aptes à être tuteurs. Robert avait alors 14½ ans. En 1632, Jehan Giguère fils, n'ayant pas encore sa majorité, se faisait représenter par ses tuteurs pour acheter sa terre. Mais en 1644, Robert est majeur depuis trois ans et il est déclaré *absent du pays*, tout comme plus loin Jehan Legrand, que madame Montagne déclarait en 1988 *parti sans contrat*. En effet, d'après l'acte notarié du 23 février 1644, l'absence de Jehan Legrand au partage de l'héritage paternel rend tous les témoins inquiets², parce qu'ils sont sans nouvelle de lui. Il aurait conservé un dangereux silence. Cependant, on ne trouve aucune trace de lui au *Catalogue des immigrants* de Marcel Trudel. Peut-être est-il mort en mer et ne serait jamais parvenu à destination? Autrement, comment l'expression *absent du pays* pourrait-elle avoir deux sens différents? Les frères et sœurs de Jehan Legrand mentionnent au notaire que si jamais il revient, il aura droit à sa part des biens paternels.

Prenant alors notre droit à l'interprétation, disons que Robert Giguère, majeur depuis trois ans, ce 1^{er} août 1644, a pris la décision d'aller faire son avenir en Nouvelle-France, comme beaucoup d'autres. Comme eux, il s'est donné une période de réflexion de trois à cinq ans pour compléter sa décision finale. C'est pourquoi il a confié la gérance de ses biens à son aîné Loys, en attendant de l'autoriser à procéder à la vente et à lui remettre le produit de la transaction. Dans un tel cas, le document du 1^{er} août 1644 vient confirmer son absence de France, car nous savons bien, par ailleurs, qu'un jour on le retrouve en Nouvelle-France, où il témoigne d'une certaine aisance financière difficilement explicable autrement. Certes, nous n'avons pas la date de cette vente, ni les noms des acquéreurs, ni les dimensions, ni le prix obtenu. Le fruit de son travail, comme engagé, expliquerait-il mieux?

Voilà que l'ensemble de notre démonstration prend nom, en histoire, de preuve par convergence. Cela suffit en l'absence d'une preuve documentaire. Sans son contrat d'engagement, comme dans bien d'autres cas, on rencontre ailleurs les indices de son établissement en terre canadienne.

7. Comment étaient-ils recrutés?

Si le départ de Robert Giguère date de 1641, comme nous l'avons démontré plus haut, il serait pionnier à Tourouvre avec Jehan Legrand, comme à Bressolles l'ont été Guillaume et Antoine Pelletier. Robert se souvient que, quand il avait 18 ans (1634), quelques garçons natifs de sa paroisse étaient partis pour un pays lointain, une Nouvelle-France. Ils se nommaient Robert Giffard, Jean Guyon, Louis Henry Pinguet, les frères Juchereau, les Gagnon et d'autres encore. Depuis ce temps, à quelques reprises, certains d'entre eux, revenus par affaire, ont raconté des récits merveilleux, mystérieux comme les aiment

² Montagne, *op. cit.*, p. 83.

les Percherons. Ils ont rafraîchi les mémoires, rectifié les imaginations et confirmé leur propre crédibilité en repartant pour la Nouvelle-France.

En 1641, une vingtaine de Percherons, tout au plus, sont déjà établis là-bas, en ce pays tout neuf. À Tourouvre, l'Auberge du Cheval blanc est devenue le rendez-vous de ces *revenants*, on pèse ou soupèse le pour et le contre, on évalue la crédibilité de ce qu'on entend ou on a entendu.

Or, en 1641, Robert Giguère vient tout juste d'atteindre sa majorité.. (25 ans), âge où le garçon se sent plus libre de se prendre en main et de prévoir un avenir plus prometteur : au Perche ou là-bas? Dans le document du 1^{er} août 1644, on relève, au nom de Robert Giguère *absent du pays*, quelques-unes de ses propriétés, dont aucune ne semble bâtie. Bien plus, c'est son frère aîné Loys qui répond pour lui. On peut penser que depuis le décès de ses parents en 1630, Robert a conservé son pied-à-terre dans la demeure paternelle où il habite avec sa sœur aînée Marguerite et Marie, la petite dernière.

Mais la recrue pour Neuve-France demeure clairsemée, le mouvement reste lent. Les convictions des plus intéressés reposent avant tout sur les parentés, les voisinages, les parrainages, les relations d'église ou d'affaires. En 1986, dans notre ouvrage *Tourouvre et les Giguère*, nous avons tenté de faire cette démonstration (p. 69-90). Une relecture de l'irremplaçable ouvrage de madame Montagne vient nous confirmer dans cette entreprise. Elle écrit (p. 32) :

Depuis 1622, où Robert Giffard y a fait un premier voyage, nombre d'allées et venues rendaient ce lointain Canada moins mystérieux et les réalistes Percherons savaient à quoi ils s'engageaient.

L'exemple était venu de haut avec madame de la Peltrie, arrivée à Québec, le premier août 1639. Celle-ci entretenait des relations avec le Perche; elle dut régler ses affaires à la mort de son beau-père en 1641, et correspondit avec ses beaux-frères.

Les documents qui suivent signalent les détails qui différencient parfois la condition des "partants" ou de leurs établissements et sont curieux par le fait que nous voyons presque toutes les parties prenantes apparaître les unes ou les autres dans les différents contrats et dans les actes paroissiaux, restituant ainsi ce qu'ils étaient les uns pour les autres, des "parents, voisins et amis".

Depuis quelques années, la Compagnie de la Nouvelle-France a entrepris le recrutement. Les partants quittent Dieppe sans contrat ou passent devant le notaire à Mortagne. Un jour, les frères Juchereau décident d'établir à Tourouvre un système de contrats par-devant notaire. De 1646 à 1651, 41 contrats engagent pour trois ans, quatre ou six ans des jeunes de 28 à 30 ans. Madame Montagne, qui a découvert tout le greffe du notaire Choiseau, a longuement médité, scruté, déchiffré l'ensemble du greffe pour préparer son *Tourouvre et les Juchereau*.

Au cours des cinq ou six dernières années, nous nous sommes procuré, avec la collaboration du couple Montagne, toutes les inscriptions au registre de la paroisse et tous les actes notariés relatifs aux Giguère. Nous avons poursuivi le travail de ces historiens, géographes, paléographes, cette fois pour le bénéfice des familles Giguère, tant de France que du Québec, du Canada et des États-unis.

8. L'acte de foi et hommage du 1^{er} août 1644

Le 1^{er} août 1644, le notaire François Choiseau de Tourouvre rédigeait un acte de foi et hommage *au nom de Robert Goddin* (notaire) *ainé du fief et hommaige de Mézières, à cause du décès de deffunct Robert Goddin l'aisné* en présence de deux témoins, Jacques Malenfant et un certain Goddin, *aisné*. Ce relevé était à l'intention de Me Robert de la Voye, seigneur de Tourouvre, le Plessis, la Gastine, la Guimondière, Randonnay, la Chatellenie de la Motte d'Iversay et autres lieux pour rendre compte de

quelque 180 terres sises en ce territoire (Mézières) et donc soumises au seigneur, mais également à l'aîné Robert Goddin. De tels actes étaient obligatoires soit au décès dudit aîné, soit à l'avènement d'un nouveau seigneur. Précieux documents pour les historiens qui en font leur pâture, tout comme ils étaient utiles au moins intentionnellement au seigneur. Il va sans dire que le responsable devait forcément consacrer quelques semaines, sinon quelques mois, à la préparation d'un compte rendu. Il devait revoir ses notes, les documents précédents, au besoin, il lui fallait retourner auprès de ses censitaires, ses vassaux, ses boursaux pour compléter ses informations, les rectifier, obtenir les noms des nouveaux détenteurs des terres. De la sorte il se présentait chez le notaire avec toute sa paperasse pour que le notaire puisse donner forme légale à ces informations. Comme on peut l'imaginer, cette visite au notaire n'était pas improvisée et venait compléter un long travail de préparation.

À notre avis, voilà pour tous les Giguère d'Amérique un document de prime importance. Les réponses qu'il nous apporte sont de deux catégories.

- 1) D'abord, les propriétés que possédait Robert Giguère, leur emplacement, leur dimension, leur nature;
- 2) Le moment tout probable de sa venue en Nouvelle-France, il y a exactement 350 ans en cette année 1992. Voyons d'abord l'extrait de cet acte qui le concerne, ainsi que son frère aîné, Loys :

Item pour Loys Giguère tant de son propre nom que pour Robert Giguère, son frère, absent du pays, mes bourseaux, pour ledict Loys Giguère un boisseau de terre à méteil assis audict Reniault joignant d'un côté à Nicolas Charon d'autre côté aux hoirs Michel Loyseau d'un bout à Guillaume Clerc d'autre bout à Mtre Jehan Chouet. Pour ledict Robert Giguère une pièce de terre à méteil contenant trois boisseaux joignant à l'étang de la Fonte d'autre côté les chemins tendant de Mézières au Gué des barres d'un bout à Guillaume Pierre (Peigne) Item demi boisseau de terre en pré à une herbe audict lieu joignant à Marin Durand d'autre côté Jacques Vallée d'un bout à Mtre Bertrand Jouinet d'autre bout aux héritiers feu Simon Roger.

Mézières, lieu-dit de Tourouvre, relève de Robert Goddin et inclut en ses limites toutes les terres mentionnées en ce document. Le chercheur qui pourrait localiser sur la carte ces 180 propriétés connaîtrait du même coup la totale extension de ce lieu-dit. Tous les détenteurs étaient boursaux de l'aîné du fief et avaient redevance à cet aîné. À son tour, celui-ci était vassal du seigneur de Tourouvre, qui, lui aussi, était vassal du roi de France pour les domaines de sa juridiction. C'était le système d'enregistrement des terres, à l'époque.

Mézières est toujours situé, à un kilomètre des Boullais, de l'autre côté de la Nationale 12 et donc de son parallèle, le chemin du village qui rejoint à Croix chemin le grand chemin chartrain. À Croix chemin, on tourne à angle droit pour aller passer devant Mézières, puis devant la Fonte et son étang, où Robert Giguère possédait deux morceaux de terre. Au n° 10A, sur le chemin qui va de Mézières au gué des Barres, sa terre de trois boisseaux est consacrée à la culture du méteil et aucune habitation ne semble y être construite. Au n° 10B, près de l'étang de la Fonte, un boisseau de terre en pré à une herbe, voisine avec beau-frère Marin Durand et sa femme Michèle, sœur de Robert.

Mais ce n'étaient pas les seules propriétés de Robert Giguère. Le document du 1^{er} août 1644 en rapporte quelques autres par voisinage. Sans doute faut-il faire bien attention dans nos interprétations, car en France on a l'impression que chaque pouce de terrain a reçu un nom. Comment Robert Giguère pouvait-il être voisin de terres nettement identifiées, s'il n'en détenait aucune lui-même? Mais voyons-le aux Rochetz (n° 15), où à nouveau il est voisin avec Marin Durand. Puis, sur le chemin qui allait de Tourouvre à Longny (n° 25 et 123), avec son frère Loys, il enserrait la propriété de Guillaume Peigne (Pierre). De nouveau aux Rochetz, sur le chemin de Paris, il avait pour voisin Jean Vallée (n° 107 et 117). Enfin, ailleurs avec le seigneur de Malétable, il côtoyait le même Guillaume Peigne.

Toutes ces terres n'étaient pourtant pas des abstractions. Pourquoi n'étaient-elles pas mentionnées avec leurs mesures et dimensions? Mystère. Avons-nous bien saisi le système? À notre avis, aucune

d'elles ne faisait partie de l'héritage de 1630. Tout au plus ont-elles pu être acquises en partie avec sa part reçue en argent et en partie avec le revenu de son propre travail, comme engagé. Après 1644 et même après 1641, où pouvait-il être en France? Et avant 1651, où pourrait-on le trouver en Nouvelle-France, que faisait-il? Toujours célibataire, il se prépare à défricher la terre reçue verbalement et qu'un acte notarié viendra confirmer le 21 février 1651. Avec ses voisins, ses compagnons venus du Perche, il collabore à la corvée pour le défrichage des terres, la construction de leurs maisons. Ils étaient tous dans le même cas et renforçaient leur solidarité. Et une fois établi, marié (2 juillet 1652), il reçoit ses amis et voisins, qui pour un baptême, qui pour un mariage. Avec eux il sollicite la construction d'une chapelle où il sera désigné deuxième marguillier. Ses enfants seront inscrits au registre de Québec, puis à Château-Richer, et après 1676, à Sainte-Anne même. Et périodiquement on le rencontre au baptême d'un de ses enfants, comme parrain pour un autre enfant, ou comme témoin à un mariage. À Sainte-Anne-de-Beaupré s'est transportée la belle solidarité de jadis aux Boullais, entre Percherons et Tourouvrais. Là ils ont apporté avec eux les coutumes, la langue, la mentalité et préparé notre société québécoise.

Conclusion

Il nous est bien difficile d'établir en particulier ce que nous devons à M. et Mme Montagne. Sans aucun doute, nous ne sommes pas le seul à leur devoir. Depuis combien de temps s'étaient-ils faits les promoteurs de l'histoire de Tourouvre? À madame on doit principalement la découverte des actes notariés, leur préservation, leur déchiffrement et leur mise en valeur. Son ouvrage *Tourouvre et les Juchereau* se trouve le condensé, le noyau dur de tout son travail. Elle y a analysé, résumé tous et chacun des actes du notaire. Elle y a reconstitué la généalogie et l'histoire de combien de familles? Il semble bien que monsieur se soit surtout concentré sur la géographie, le tracé des cartes où situer tous les endroits mentionnés dans les documents. Nous lui devons certes le relevé des registres paroissiaux et la compilation d'un manuscrit qui a pris forme, au moins en bonne partie, dans son dernier ouvrage *Ils sont venus de Tourouvre*. Toute leur science a pris place dans des publications, des articles de revues, des conférences et des visites guidées au profit des voyageurs de passage au Perche.

À leur exemple et à leur inspiration, nous avons tenté de faire pour les Giguère ce qu'ils avaient fait pour tant d'autres familles, pour les Juchereau, les grands promoteurs de l'émigration au 17^e siècle. En 1986, en prévision de notre voyage de famille, nous avons regroupé dans notre publication *Tourouvre et les Giguère* tous les témoignages d'auteurs qui avaient précédemment mentionné quelque Giguère. Nous avons réuni ces reportages, ce qui nous a permis d'établir que notre ancêtre était né aux Boullais et non ailleurs. Nous avons pu aussi rectifier certaines erreurs, compléter ce qui avait été précédemment écrit et publié.

Aujourd'hui, nous venons de réaliser un autre rêve : celui de poursuivre le même travail, cette fois avec tous les manuscrits disponibles. Nous terminons avec la certitude d'avoir poussé plus loin la connaissance de notre ancêtre, de sa vie au Perche et à Tourouvre. Nous offrons notre travail à tous les Giguère d'hier et d'aujourd'hui, qu'ils soient de France ou d'Amérique du Nord. Nous avons présenté plusieurs avancés qui sont de plausibles hypothèses, mais ne désespérons pas de pouvoir un jour atteindre à de plus grandes certitudes.

Quelques précisions

Des précisions apportées fin février 1992 par madame Montagne à ma demande, sur mon texte (2^e partie, n° 3) que je lui ai soumis.

- 1- Les dits-lieux qui n'apparaissent pas sur les cartes sont tout simplement disparus. Ex.: La Gaultrie (Gauthier), les Orgeries, Festout.

- 2- Une maison à deux creux = une maison où il y avait deux pièces, au lieu d'une seule pour les maisons sans mention.
- Voir aussi Bernard Audet, *Avoir feu et lieu dans l'île d'Orléans au XVII^e siècle*. PUL, 1990.
- 3- La déclaration du 28 juillet 1630 porte bien *deffuncts*. Donc, les deux époux étaient disparus. Prêsumons qu'il en est de même pour l'autre déclaration (1639).

N.B. L'ouvrage de Bernard Audet se révèle sérieux et d'une grande richesse d'information. On doit sans doute y retracer l'influence du Perche ou de la France de cette époque. On peut y revoir tout ce qui touche à la maison, puis à la terre, à la ferme. Il parle en particulier de l'aménagement intérieur d'une maison à pièce unique.

Bibliographie

Manuscrits

Toutes les inscriptions du registre de paroisse de Saint-Aubin de Tourouvre mentionnant un Giguère.
Tous les actes du greffe du notaire Choiseau de Tourouvre concernant un Giguère.

Livres

- Collectif, *Naissance d'une population. Les Français établis au Canada au XVII^e siècle*. Montréal, 1986.
Collectif, *Évolution et éclatement du monde rural France-Québec aux VXII^e et XX^e siècles*. Montréal, 1986.
Collectif, *Principes généraux de la Coutume de Paris*. Paris, 1786.
Collectif, *L'émigration tourouvraine au Canada. Catalogue de l'exposition*. Tourouvre, 1984.
Collectif, *L'histoire de Tourouvre et de ses habitants à travers son patrimoine*. Tourouvre, 1984.
Collectif, *1634-1984, 350^e anniversaire du départ des premiers colons percherons de Tourouvre au Perche pour la Nouvelle-France*. Tourouvre, 1984.
Charbonneau, Hubert, *Tourouvre au Perche aux XVII^e et XVIII^e siècles. Étude de démographie historique*. Paris, 1970.
Dumaine, Lucien Victor, *Tourouvre et ses souvenirs*. La Chapelle-Montligeon, 1912.
Ferland, J.-B.-A., *Notes sur les registres de Notre-Dame de Québec*. Québec, 1954.
Gaulier, A.P., *Les Percherons émigrants du Perche au Canada (1632-1633)*, in *Canada, Perche et Normandie*, 1899.
Giguère, G.-É., *Tourouvre et les Giguère. Notre patrimoine familial en France*. Montréal, 1986.
Montagne, Pierre, *Le Perche des Canadiens*, in *Cahiers percherons*, 1974.
Montagne, Pierre et Françoise, *Ils sont venus de Tourouvre. Les registres de catholicité concernant les Canadiens. 1589-1713*. Montréal, 1989.
Montagne, Mme Pierre, *Tourouvre et les Juchereau. Un chapitre de l'émigration percheronne au Canada*. Québec, 1965.
Pélatan, Jean, *Le Perche, Un pays et ses hommes*. Paris, 1985.
Trudel, Marcel, *Histoire de la Nouvelle-France*, tome III : *La Seigneurie des Cent-Associés*; tome II : *La société*. Montréal, 1983.
Trudel, Marcel, *Catalogue des immigrants, 1632-1662*. Montréal, 1983.

* Fin du texte de la conférence présentée par l'auteur le 18 mars 1992 devant un auditoire de membres de la Société de généalogie de Québec réunis à la salle Henri-Gagnon du Pavillon Casault de l'Université Laval.

* * * * *

INVENTAIRE DES INSCRIPTIONS FUNÉRAIRES DU MOUNT HERMON CEMETERY

par H.P. Tardif

Au mois de mai 1978 un groupe de bénévoles était formé sous la direction de Gordon Morley pour faire l'inventaire des monuments funéraires du Mount Hermon Cemetery, situé à Sillery. Des détails sur la procédure et sur le bien-fondé de faire de tels relevés ont été publiés à ce moment-là. (Voir à ce sujet, *L'Ancêtre*, mai 1978, Vol. 4, N° 9, page 313, Travaux en cours et note de Gordon Morley).

Après la collecte de l'information, l'étape suivante consistait en sa publication, mais ce projet resta sans suite pendant de nombreuses années faute de ressources. Dernièrement, le directeur du projet, Gordon Morley, décida de procéder à ses propres frais, en temps et en argent, à la publication de toute cette information. Il en est résulté une édition préliminaire très limitée de quatre copies seulement d'un volume de 700 pages dont une copie a été remise à la Société de généalogie de Québec par l'auteur. Cette copie est disponible pour consultation par tous les membres. Des trois autres copies, l'une a été donnée à M. Brian Tregget, directeur du Mount Hermon Cemetery, une autre à la Quebec Family History Society de Montréal et la dernière a été retenue par l'auteur Gordon Morley.

Ce document ne contient malheureusement que les deux tiers de toutes les inscriptions car certains bénévoles n'ont pas encore remis leur liste, et certaines parties du cimetière n'ont pas encore été assignées, faute de personnes disponibles pour ce travail. Par contre, ce document a été heureusement transcrit avec le logiciel Wordperfect et peut être modifié de façon à y ajouter toutes corrections et données additionnelles.

M. Morley, qui demeure maintenant à Ottawa, aimerait donc avoir des volontaires pour compléter ce travail de cueillette d'inscriptions, de vérification sur place et d'édition finale. Il pourrait préparer et remettre une disquette à la personne désireuse de prendre charge de ce projet.

La Société de généalogie de Québec avait encouragé cette initiative à ses débuts. Il est à espérer que des membres voudront bien se porter volontaires pour compléter cette entreprise tout à fait valable. Prière de contacter H.P. tardif au (418) 651-8749 pour toute autre information à ce sujet.

En terminant, je tiens à remercier très sincèrement Gordon Morley au nom de tous ceux qui en bénéficieront, pour tous les efforts qu'il a mis à pousser ce projet si loin par ses propres moyens.

P.S. La note ci-dessus a été écrite depuis quelque temps déjà et, dans l'intervalle, un événement d'intérêt général a eu lieu à la salle paroissiale de l'église Saint-Michel à Sillery. En effet, le 30 septembre, le public était invité au lancement d'une brochure bilingue intitulée : *The Silent Records of the Past / Lieu de la mémoire collective*, sur l'histoire du cimetière Mount Hermon. Cette brochure d'une très belle présentation a été conçue et rédigée par Sylvie Bergeron.

Par la même occasion on y présentait aussi des objets et documents historiques concernant le cimetière ainsi que la copie du volume mentionné plus haut sur les inscriptions des pierres tombales du cimetière.

* * * * *

LE DROIT À LA VIE PRIVÉE ET LA RÉFORME DE L'ÉTAT CIVIL AU QUÉBEC

par Me Serge Bouchard ¹

Il m'est agréable de venir traiter d'un sujet qui vous passionne mais qui fera l'objet de modifications importantes à compter du 1^{er} janvier 1993 ². En effet, l'Assemblée nationale du Québec a adopté, à la session de l'automne dernier, le projet de loi 125 appelé "Code civil du Québec" qui remplace le Code civil du Bas-Canada adopté en 1865. Dans les faits, le système actuel de gestion des actes de l'état civil que nous connaissons origine en 1621, date de rédaction du premier registre du Bas-Canada, et est largement marqué par son caractère confessionnel. Les fonctionnaires de l'état civil étaient nos curés et autres différents membres du culte. Au cours des ans et des siècles, le législateur est intervenu à quelques reprises pour modifier le système de gestion des actes de l'état civil. Ainsi, il a donné ouverture à la constatation d'actes de l'état civil en l'absence d'une cérémonie religieuse lorsqu'en 1888, il introduisit l'article 53 a) du Code civil du Bas-Canada permettant l'enregistrement d'une naissance auprès d'officiers laïcs de l'état civil. Il est également intervenu en 1972 pour autoriser les corporations religieuses de confessions diverses à tenir des registres de l'état civil à titre d'exemple. La réforme adoptée modifie notre système juridique de droit civil et même les généalogistes pourront constater que leurs méthodes de recherches seront bouleversées. Le but de la présente conférence est de mettre en relief la protection du droit à la vie privée du citoyen et la recherche généalogique dans le cadre de la réforme du Code civil puisque le but ultime du généalogiste est de publier ses recherches.

Le renseignement nominatif et la généalogie

La désignation de la personne est une condition essentielle à l'enquête généalogique. Le généalogiste doit donc retrouver les renseignements d'identification nécessaires afin de valider sa recherche. Cette validation de la personne recherchée se fait principalement à partir de renseignements à caractère nominatif. Le renseignement nominatif est l'information composant le nom d'une personne tel que le prénom, le nom de baptême, le surnom et le nom ³. La Loi sur l'accès à l'information, L.R.Q. c. A-1, élargit cette notion à tous renseignements qui concernent une personne et permettent de l'identifier à l'exception d'un renseignement personnel qui a un caractère public en vertu de la loi ⁴. Ainsi, aux termes de la Loi sur l'accès à l'information, le nom d'une personne n'est pas un renseignement nominatif et confidentiel sauf lorsqu'il est mentionné avec un autre renseignement qui lui, révélerait un renseignement nominatif concernant cette personne.

Le droit à la vie privée

L'article 3 du Code civil du Québec reconnaît le droit à la vie privée. Le législateur a voulu reprendre cette disposition qui existait déjà à l'article 5 de la Charte des droits et libertés de la personne afin de souligner son importance et de favoriser une interprétation harmonieuse entre les deux lois. Le

¹ Compte tenu de l'importance du sujet et à la demande de la Fédération québécoise des Sociétés de généalogie, nous publions ce texte de Me Bouchard présenté au colloque tenu au Cap-de-la-Madeleine le 9 mai dernier.

² Date probable d'entrée en vigueur du projet de loi 125 - Réforme du Code civil du Québec.

³ Jetté, René, *Traité de généalogie*, P.U.M., p. 74 et ss.

⁴ Articles 54 et 55 de la Loi sur l'accès à l'information.

concept du droit à la vie privée a fait l'objet de nombreux écrits pour tenter de le définir ⁵. L'auteur Jean-Louis Beaudoin dans *La responsabilité civile délictuelle* ⁶, définit la vie privée sous l'angle de la protection de l'individu comme suit :

Toute diffusion non normalisée d'informations personnelles qui, en principe, est protégée sous le couvert du droit à l'intimité.

Le juge Pierre Viau dans *Valiquette c. Réal Blais et The Gazette* ⁷ définit la vie privée comme suit, à la page 1080 :

Le droit à la vie privée est constitué du droit à l'anonymat et du droit à la solitude auxquels s'ajoute celui du respect de la santé.

Compte tenu d'un essor rapide de cette notion large du droit à la vie privée, il n'est pas surprenant que la réforme du Code civil du Québec ait prévu un régime de publicité restreignant la diffusion des actes de l'état civil. La situation actuelle permet à toute personne en principe d'obtenir une copie ou un extrait d'un acte de l'état civil, que cet acte la concerne personnellement ou un tiers.

La notion de la protection de la vie privée en regard de la réforme de l'état civil

Le Code civil s'est inspiré grandement des recommandations de l'Office de révision du Code civil en reprenant la notion de protection de la vie privée en regard de la gestion de l'état civil. Me Madeleine Caron, directrice du service de la Recherche de la Commission des droits de la personne du Québec, s'exprimait comme suit à la page 137 ⁸ :

De plus, les rédacteurs du Projet ont eu la préoccupation de préserver la confidentialité des données. La copie intégrale d'un acte ne peut être délivrée qu'aux seules personnes mentionnées dans l'acte ou qui justifient de leur intérêt alors qu'un certificat qui ne divulgue que certaines mentions de l'acte, peut être obtenu par quiconque en fait la demande.

Les auteurs du rapport sur le Code civil du Québec, Office de révision du Québec ⁹ :

Si le souci de l'efficacité commande la mécanisation du système de l'état civil, en revanche, il importe de protéger le citoyen contre l'invasion de sa vie privée menacée par le pouvoir de l'ordinateur. La somme des informations recueillies par l'état civil ne doit en aucun cas être détournée de la fin poursuivie et devenir une menace pour les libertés individuelles. Aussi, a-t-il paru essentiel de prévoir, d'une part, que les actes de l'état civil ne doivent contenir rien d'autre que ce qui est exigé par la loi; et, d'autre part, que le contenu des actes de l'état civil ne peut être divulgué que de la manière et dans les cas

⁵ Glenne, Patrick H., *Le droit au respect et à la vie privée*, (1979) 39 R. du B. 879. Cassel, Pierre, *La protection de la vie privée*, Tome 1, Paris (1984), pp. 69 et ss.

⁶ 3^e édition, Cowansville, 1990, page 154, N° 291.

⁷ *Valiquette c. Réal Blais et The Gazette* [1991] R.J.Q. 1075, à la page 1081.

⁸ [1982] Cahiers de Droit, page 125.

⁹ (1978), page 15.

prévus par la loi. Afin de garantir le caractère confidentiel de plusieurs des données consignées au registre de l'état civil, il est en effet impérieux de limiter à certaines personnes seulement l'accès au contenu intégral des actes.

C'est ainsi que le registre de l'état civil a fait l'objet d'une attention législative particulière qui fait en sorte qu'il n'est publicisé que par l'émission de copie, de certificat et d'attestation de l'état civil (art. 144 et ss.). Le certificat et l'attestation peuvent être délivrés à toute personne qui en fait la demande. Par ailleurs, les copies d'actes ne sont délivrées qu'aux personnes qui y sont mentionnées ou qui justifient de leur intérêt. Le directeur de l'état civil a discrétion pour permettre à ceux qui justifient de leur intérêt d'obtenir des copies de l'acte de l'état civil. Il été reconnu par le directeur de l'état civil que cette notion d'intérêt inclut non seulement l'intérêt individuel, l'intérêt familial mais aussi l'intérêt des chercheurs tels qu'en généalogie.

De plus, l'article 107 précise que les seules mentions contenues aux actes sont celles prévues par la loi. Quoique le directeur de l'état civil n'ait pas fait connaître les formulaires de déclaration et d'attestation, des faits d'intérêt généalogique disparaissent des actes de l'état civil tels que les noms des parrains et marraines dans les actes de naissance, indication de la paroisse des époux, incidences d'un contrat de mariage, etc.

S'il s'avérait nécessaire d'obtenir des renseignements additionnels pour le chercheur, le directeur de l'état civil peut en autoriser la communication si cette nécessité est démontrée. Les chercheurs doivent dévoiler le but de l'utilisation des renseignements recherchés. Le directeur de l'état civil doit s'assurer que la publication de tels renseignements ne contrevient pas aux dispositions assurant le respect de la vie privée. La réforme de l'état civil ne permet plus la consultation directe des registres sauf ceux versés aux Archives nationales suite à une entente intervenue entre le ministère de la Justice et le ministère des Affaires culturelles¹⁰. En effet, les renseignements nominatifs contenus aux actes de l'état civil sont maintenant considérés comme confidentiels.

De plus, le Code civil prévoit l'obligation au directeur de l'état civil d'annoter les actes civils par leur modification postérieure. Dans les circonstances, le directeur de l'état civil désire conserver tous les registres afin d'effectuer ce travail qui entraînera, selon ce dernier, plus de 650 000 manipulations par année.

Le concept de substitution à l'acte primitif est relativement nouveau et avait été introduit lors de la réforme de la loi sur l'adoption. Ce concept juridique a pour effet d'annuler l'ancien acte de l'état civil mais comme il n'est pas détruit, la loi le considère comme confidentiel et il ne peut être en conséquence divulgué.

La confidentialité de certains faits relativement aux nom, filiation et état civil

Essentiellement, la réforme du Code civil reprend la notion de protection de la vie privée en regard de la gestion de l'état civil. C'est ainsi que le registre de l'état civil a fait l'objet d'une grande attention législative qui fera en sorte que l'état civil ne sera publicisé que par l'émission de copies, de certificats et d'attestations de l'état civil. Il suffit pour ce faire de s'adresser au dépositaire des registres religieux de la paroisse ou au greffier de la Cour supérieure du district judiciaire où les registres dans lesquels l'acte que l'on veut se procurer a été tenu (art. 47, 52 et 53a) du Code civil du Bas-Canada). Les certificats et attestations pourront être délivrés à toute personne qui en fera la demande. Par ailleurs, les copies d'actes ne seront délivrées qu'aux personnes qui y seront mentionnées ou qui justifient de leur intérêt.

¹⁰ Voir infra, page 6 *Quelques mots relativement à l'aspect temporel de ces faits.*

Déjà le législateur avait dans le passé considéré certains faits comme appartenant au patrimoine privé de l'individu et préparé le généalogiste à certains changements sur l'accès aux registres de l'état civil. Nous en faisons une brève rétrospective.

Le nom

Le nom est l'appellation par laquelle on désigne une personne et permet de l'individualiser dans la société. Le nom se compose essentiellement de deux éléments, le nom patronymique ou nom de famille et les prénoms. À ces éléments peuvent s'adjoindre à l'occasion un pseudonyme (ex. : un nom d'artiste) et un surnom (ex. : Audet dit Lapointe, disparu depuis 50 ans)¹¹. Le nom patronymique désigne le nom commun à tous les membres d'une même famille. Par contre, les porteurs d'un même patronyme ne descendent pas nécessairement de la même souche (ex. : Bouchard, 7 ancêtres au XVII^e). Depuis 1980, le Code civil du Québec a édicté des règles précises à propos de la dénomination des personnes. Pour la première fois, on s'écarte de la règle d'attribution du nom de l'enfant pour élargir le patronyme à celui provenant du nom du père ou de la mère ou des deux. Par cette modification législative, on laisse aux parents la possibilité d'abandonner la conception patriarcale de la famille. Le nom constitue un renseignement nominatif en principe non confidentiel puisqu'il permet d'individualiser la personne dans notre société.

La loi sur l'adoption

Selon le libellé de la loi, le nom de famille de l'enfant avant son adoption constitue un fait confidentiel relevant du domaine privé de l'enfant adoptif¹².

Le nom ne fait pas l'objet d'une réglementation d'ensemble. De fait, ce sont la coutume, l'usage et la jurisprudence qui ont façonné cette institution¹³. Le nom est imposé comme conséquence de l'état civil. L'individu ne peut donc le changer volontairement. C'est le principe de l'immutabilité du nom patronymique exprimé au Code civil. Néanmoins, des changements de noms peuvent se produire dans deux séries de cas : d'abord, s'il y a un changement dans l'état civil de la personne tel que dans les cas où l'enfant naturel établit sa filiation postérieurement à la naissance par un jugement en reconnaissance de paternité, par exemple, ou inversement, un jugement accueillant une action en contestation d'état faisant perdre à l'enfant le nom patronymique qui lui avait été attribué à la naissance lorsque par exemple, le mari réussit à faire preuve de sa non-paternité. De plus, la Loi sur le changement de nom et autres qualités de l'état civil permet exceptionnellement le changement de nom attribué à la naissance. Ainsi, un citoyen canadien domicilié au Québec peut, pour des motifs sérieux, changer son nom. Une fois accordé le changement de nom bénéficie aux enfants mineurs du requérant, à ses enfants à naître et aux descendants des uns et des autres. Cette même loi permet à une personne ayant subi des traitements chirurgicaux nécessaires à une transformation de son sexe de demander à faire modifier l'indication de sexe (homme ou femme) sur le registre de l'état civil.

La filiation

La filiation est le lien de parenté unissant deux personnes dont l'une, l'enfant, a été procréée par l'autre, le parent. La filiation est biologique ou juridique. En principe, la filiation est de nature publique.

¹¹ Jetté, René, *Traité de généalogie*, P.U.M., pp. 79 et ss.

¹² Articles 625 et ss. du Code civil du Québec.

¹³ Articles 56 et ss. du Code civil du Bas-Canada.

Par contre, la filiation biologique peut être légitime ou illégitime quoique cette distinction n'existe plus depuis 1981 puisque l'article 594 du Code civil du Québec précise que les enfants dont la filiation est établie ont les mêmes droits et obligations quelles que soient les circonstances de leur naissance. Évidemment, les circonstances de la naissance sont du domaine privé. La filiation juridique résulte de l'adoption en droit civil. L'adoption est l'acte juridique établissant entre deux personnes des relations de droit analogues à celles qui résultent de la filiation biologique. Au Québec, l'adoption n'est un acte juridique civil que depuis 1924. Auparavant, on pratiquait l'adoption de fait, soit une garde d'enfant exercée sans jugement d'adoption. L'adoption a d'abord fait l'objet de lois successives depuis 1924 et a été intégrée au Code civil du Québec en 1981. Tel que nous l'avons mentionné pour le nom de l'adopté, la filiation biologique est réputée confidentielle et appartient au patrimoine privé de l'individu, une fois l'adoption légale réalisée. Pour cette raison, on ne peut divulguer après l'adoption légale les parents biologiques. De même, croyons-nous, on ne pourrait divulguer le nom des parents adoptifs sans une adoption légale.

L'état civil

L'état civil est la situation de la personne en droit privé entre la naissance et la mort. Dans un sens plus précis, c'est la situation de famille telle qu'elle résulte de la filiation et du mariage. Le mariage civil au Québec remonte à 1970 et le divorce à 1968. Bien que nous croyions que l'état civil fait partie du domaine public, nous avons des réserves puisque certains éléments nominatifs pourraient faire partie du patrimoine privé. Nous recommandons à l'heure actuelle aux généalogistes d'éviter de mentionner dans les répertoires le statut de divorcé, d'union libre, de divorce et de mariage annulé sur le principe que le droit à la vie privée comprend le droit à la solitude et à l'anonymat. Les motifs d'une annulation d'un mariage ou d'un divorce sont évidemment confidentiels.

Quelques mots relativement à l'aspect temporel de ces faits

Le temps arrange toujours bien les choses. Après l'écoulement d'une période de temps, certains faits confidentiels peuvent devenir du domaine public s'ils sont versés comme archives aux termes de la Loi sur les archives. En effet, la loi prévoit qu'une archive est un document ayant au moins une existence de plus de 75 ans. En pratique, le ministère de la Justice cède au ministère des Affaires culturelles les registres des actes de l'état civil du Québec après une période de 90 ans. Il s'agit dans les faits d'un prêt et le transfert se fait par tranche de cinq ans. La loi sur le notariat prévoit qu'un document peut devenir public si le greffe du notaire est cédé au ministère des Affaires culturelles. Finalement, sachez que la Loi sur l'accès à l'information ne peut être d'aucun secours puisqu'elle ne vise pas les actes de l'état civil et ne peut en pratique permettre au généalogiste d'activer ses recherches dans cette direction.

Un nouveau défi pour le généalogiste

Comme vous pouvez le constater, la réforme des actes de l'état civil constitue un défi majeur pour le généalogiste qui aura à s'adapter à un nouveau système de l'état civil qui tiendra compte dorénavant de la protection de la vie privée. Je suis en accord avec les objectifs de la réforme relativement à l'accès et à la publicité des actes de l'état civil dans la mesure où le généalogiste peut continuer à avoir accès à l'information d'intérêt généalogique. Compte tenu de la plus grande place que prend maintenant la notion de la protection de la vie privée, je recommande à toutes les sociétés de généalogie et associations de familles d'adopter des modifications à leur code d'éthique afin d'assurer le respect de la confidentialité de certaines mentions aux actes et documents que le généalogiste est appelé à consulter au cours de ses recherches et que ses recherches sont véritablement dans un but généalogique. À cette fin, il ne devrait être divulgué aucun renseignement de nature nominative relié aux cas suivants :

- a) Les parents biologiques lors d'adoption légale ou la mention adopté; les parents adoptifs, dans le cas d'une adoption de facto;
- b) La filiation ascendante lors de désaveu de paternité ou de maternité;
- c) La recherche de paternité ou de maternité;
- d) L'acte de naissance antérieur et l'acte de mariage, le cas échéant, lors d'un changement de sexe conformément à la Loi sur le changement de nom et autres qualités de l'état civil;
- e) Le statut de veuf, divorcé ou la mention annulation de mariage;
- f) L'acte de naissance antérieur et l'acte de mariage, le cas échéant, lors d'un changement de nom conformément à la Loi sur le changement de nom et autres qualités de l'état civil de même qu'aux enfants nés et à naître et aux descendants des uns et des autres;
- g) La mention d'une naissance in vitro par insémination ou mère porteuse;

Malgré ce qui précède, les mentions ci-haut mentionnées peuvent être divulguées lorsqu'elles proviennent de documents déposés aux termes de la **Loi sur les archives** et transférés aux Archives nationales aux termes d'une entente entre le ministère de la Justice et le ministère des Affaires culturelles.

* * * * *

UN RAMEAU DE LA FAMILLE ROWLEY

par André Beauchesne

Récemment, une demande nous était adressée par deux membres de la famille **Rowley** qui désiraient obtenir leur ascendance et des renseignements biographiques sur leur ancêtre au Québec. C'est la deuxième fois que l'on venait nous réclamer de l'information à ce sujet.

En attendant que plus amples publications soient faites sur l'origine et l'histoire de cette famille au Québec, les quelques renseignements qui suivent pourraient être utiles aux généalogistes intéressés.

Commençons par la lignée ascendante paternelle directe de nos deux requérantes.

- **Georges Rowley**, marié à **Louise Houde** (**Léopold** et **Alma-Anna Garneau**) à **Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette** le 3 août 1957;
- **Azarie Rowley** de **Neufchâtel**, marié à **Cécile Martel** (**Michel** et **Zélia Cantin**) à **Loretteville** le 25 octobre 1927;
- **James (-Thinlock) Rowley**, résidant de **Loretteville**, marié à **Marie-Auxère-Alexine-Élisabeth Savard** (**Jean-Baptiste** et **Marie Bédard**) à **Loretteville** le 25 octobre 1875;
- **Dr John Rowley**, veuf d'**Élisabeth Gelnagh**, épouse en secondes noces **Grace Kelock-Thimlock-Thinlock-Thenloch-Tkenloch** (née à **Perth** en **Écosse** en 1806) à **St. Andrew's Presbyterian Church of Scotland** de **Québec** le 7 mars 1834.

Voilà pour cette lignée ascendante Rowley, aussi loin que nous puissions aller présentement.

Le Dr John Rowley est le premier du nom que nous avons rencontré ici dans cette lignée ascendante. Mais nous devons signaler le baptême de George Rowley, fils de Jacob Rowley, le 4 juin 1787, à St. Andrew's Presbyterian Church of Scotland de Québec, et les funérailles d'un Abel-G. Rowley, soldat d'infanterie (private), âgé de 34 ans, le 9 novembre 1812, au Metropolitan Church de Québec; puis le baptême de Mary Phoebe Rowley, de St. Lawrence, fille de John Rowley et Bridget le 2 octobre 1831, au Metropolitan Church. Comme nous ne connaissons pas de relation entre ces trois individus et le Dr John Rowley, nous ne pouvons conclure qu'il puisse s'agir de membres d'une même famille.

Pour la biographie du Dr John Rowley, nous savons qu'il serait né en 1792, selon certains documents. Nous ne connaissons pas l'endroit de sa naissance. Selon une note de M. R. Gingras, au fonds irlandais des Archives nationales de Québec, on émet l'hypothèse qu'il puisse être né en Irlande. Mais il adhère à l'église St. Andrew's Presbyterian Church of Scotland de Québec, ce qui pourrait laisser croire qu'il soit d'origine écossaise.

John Rowley épouse Élizabéth Gelnagh, veuve, à l'église St. Andrew's, le 17 mars 1823. Voici la traduction de cet acte de mariage : John Rowley de la Cité de Québec, célibataire, et Élizabéth Gelnagh de la même place, veuve, furent, par licence de son Excellence le Comte de Dalhousie Ec, unis dans les saints liens du mariage ce 17 mars 1823 par moi, James Harkings, ministre. Suivent les noms de John Rowley, X Élizabéth Gelnagh, John Brown, Alex Craig, John Douglas. Rien dans cet acte ne mentionne son origine ni ses parents.

Pour les enfants voici ce que l'on trouve :

- 1- Éliza Jane Rowley (John Rowley, chirurgien, et Éliza son épouse), née le 14 à Québec, et baptisée le 26 décembre 1824 à l'église St. Andrew's.
- 2- Maria Rowley (John Rowley, chirurgien, et Éliza son épouse), baptisée le 12 novembre 1826 à l'église St. Andrew's. Funérailles de Maria Rowley, âgée de 9 mois 20 jours, le 2 août 1827, à l'église St. Andrew's.
- 3- John James Rowley (John Rowley, chirurgien, et Éliza son épouse), baptisé le 8 août 1828, à l'église St. Andrew's.
- 4- Maria Rowley (John Rowley, chirurgien, et Éliza son épouse), baptisée le 22 avril, à l'église St. Andrew's. Décédée le 31 août 1832, les funérailles ont lieu le 1^{er} septembre 1832 à l'église St. Andrew's.

Les registres de St. Andrew's Church rapportent le décès d'Élizabéth Jane Rowley, le 22 décembre 1832, à l'âge de 38 ans, et ses funérailles le 26.

Cette Élizabéth serait donc née en 1794. Élizabéth Gelnagh ne signant pas, rien ne nous dit que le nom ne serait pas une déformation de Gélinas.

On sait donc que John Rowley fut médecin-chirurgien, qu'il pratiqua à Québec et à Loretteville (surgeon of this City), au 14 Côte du Palais, où il passa la majeure partie de sa vie.

Devenu veuf (Widower), John Rowley se remarie le 7 mars 1834, à St. Andrew's Presbyterian Church of Scotland de Québec, à Grace Kellock, dont le nom trouve une infinité de variantes d'orthographe dans les divers documents où il apparaît : Kenlock, Kenloch, Thimlock, Thinloch, Thenloch, Tkenloch ...

Grace Kellock serait née à Perth, Écosse, en 1806.

Parmi ses enfants, on retrouve :

- 1- Mathilda Thinloch Rowley (John et Grace), baptisée le 5 juillet 1835 à l'église St. Andrew's.
- 2- Robert Rowley (John et Grace), baptisé le 18 août à l'église St. Andrew's, marié à Christina McWilliam le 17 juin 1858 à l'église St. Andrew's.
- 3- William-Henderson Rowley (John et Grace), baptisé le 13 décembre 1838 à l'église St. Andrew's.
- 4- James Thinlock Rowley (John et Grace), baptisé le 30 juillet 1841 à l'église St. Andrew's. Celui-ci se marie sous le nom de James à Marie-Auxère-Élizabeth Savard (Jean-Baptiste et Marie Bédard) à St-Ambroise de la-Jeune-Lorette (Loretteville) le 25 octobre 1875. On retrouve des variantes considérables d'orthographe à Auxère : Lexeur, Lexure, Alexine, Alixem ... Cette famille de cultivateurs vécut à Loretteville, où James et Élizabeth décèdent. Ce couple figure dans la lignée généalogique paternelle ascendante donnée plus haut.

Le docteur John Rowley est décédé à l'âge de 78 ans, et son service funéraire est célébré à St. Andrew's Presbyterian Church of Scotland de Québec. Son corps est inhumé au cimetière Mount Hermon de Sillery.

Trois ans et demi plus tard, son épouse est venue le rejoindre. Grace Kenlock est décédée à l'âge de 68 ans et ses funérailles sont célébrées à St. Andrew's Presbyterian Church of Scotland de Québec le 12 février 1874. L'acte la dit veuve de John Rowley. Son inhumation a eu lieu au cimetière Mount Hermon de Sillery.

Il s'agit donc ici d'une famille Rowley initialement protestante et résidant à Loretteville de même qu'au 14 Côte du Palais, Québec, dont l'ancêtre, le Dr John Rowley, fut médecin-chirurgien. Plusieurs rameaux de cette famille se sont alliés aux catholiques canadiens-français. Donnons entre autres les familles Savard, Martel, Houde et Rhéaume de Loretteville, pour ce citer que celles-là.

Signalons en passant un Owsley Robert Rowley, né à Yarmouth, NS, fils du Lt-Col. J.-W.-H. Rowley et Miriam Washt, figurant dans *Prominent People of the P. Québec, Mtl, 1923-1924*, 410 p.

Si quelqu'un désire plus de détails sur cette famille et le Dr John Rowley (1802-1870), il devra sans doute attendre le résultat d'une recherche en cours par Mme Yvonne Rowley.

Bibliographie

- Divers répertoires de mariages.
- Microfilms des fiches de baptêmes, mariages et sépultures de protestants au Québec.
- Fonds irlandais de M.R. Gingras aux Archives nationales de Québec.
- Microfilms des registres paroissiaux de St. Andrew's Presbyterian Church of Scotland de Québec.

* * * * *

UNE HISTOIRE DE GRAND-PÈRE RACONTÉE PAR LUI-MÊME

SES AMOURS ET SON MARIAGE

par Lucien Laurin

Prédestination d'une naissance

Avez-vous choisi, de propos délibéré, le lien qui vous attache à l'arbre généalogique de votre famille? Êtes-vous les artisans de votre naissance? Le destin a décidé que le nouveau-né, chérubin emmaillotté dans ses langes, n'a choisi ni son ascendance ancestrale, ni son nom, ni son prénom, ni son lieu de naissance et que sais-je encore? Il s'appellera Lucien parce que son grand-père s'appelait Lucien, idée de lier une génération à l'autre par l'expression d'un attachement maternel. Il assumera au cours de sa vie les marques d'atavisme et d'hérédité acquises des unions conjugales qui l'ont engendré.

La géographie de mon ascendance maternelle

Les recherches généalogiques de mon ascendance maternelle se sont jouées sur l'échiquier d'une carte géographique. Selon les documents trouvés récemment, le nom et la souche Comettant seraient originaires du pays Basque, dans lequel la ville de Bayonne jouit d'une réputation culinaire mondiale par son exquis jambon. Serait-ce l'explication probable d'un atavisme qui me prédispose à la recherche des bons plats? Un héritage ancestral délicieux exempt d'impôt, mais non de maux d'estomac.

Complexité de mes recherches généalogiques

Mes recherches généalogiques se compliquent dès la génération précédente et vous en connaîtrez les raisons dans les détails qui vont suivre. Ma mère naquit au Havre, en Normandie ¹; son père naquit à New-York pendant le séjour de trois ans de ses parents aux États-Unis au cours des années 1850 ²; l'épouse de ce dernier naquit à Nancy dans la province française de l'Alsace-Lorraine ³. Mon bisaïeul Oscar Comettant est né à Bordeaux ⁴ et son épouse est née à Florac en Languedoc ⁵. Tous ces aïeux et aïeux, s'ils vivaient, formeraient une société de géographie, dont je représenterais le trait d'union de toutes les décisions prises à l'insu du rejeton qui écrit cet article.

Ceci dit, revenons à l'histoire des amours pas comme les autres de mon grand-père Lucien, des amours très correctes selon son affirmation. La narration de ces événements démontre qu'une foule de petits riens, inhérents aux circonstances de la vie, tricotent les mailles de la destinée. Le jeu du hasard joue bien son rôle.

Tel que mentionné ci-haut, mon bisaïeul Oscar Comettant vécut trois ans aux États-Unis avec sa famille au cours des années 1850. Et à son retour à Paris, il publia, en trois volumes, le résultat de ses réflexions sur la vie américaine, intitulés : *L'Amérique telle qu'elle est*, *Trois ans aux États-Unis* et *Le Nouveau Monde, scènes de la vie américaine*. La réputation acquise par l'édition de ses livres l'a dirigé, entre autres, dans les activités d'un groupement spécialisé en la matière qui prit son identité sous le nom de *Les Américanistes*. En ce dix-neuvième siècle, l'expansion de ce pays attirait l'attention des Européens. N'a-t-on pas lu les récits de voyages en Amérique et au Canada de Châteaubriand et de nombreux autres littérateurs?

Premier congrès des Américanistes à Nancy

Le premier congrès des Américanistes eut lieu à Nancy en 1875. Mon bisaïeul Oscar Comettant devait présenter une communication sur la musique en Amérique avant la découverte de ce pays. Au moment de son départ pour assister au congrès, il attrapa une malencontreuse laryngite qui lui coupa la parole. Devenu quelque peu aphone, il demanda alors à son fils Lucien de l'accompagner. Ce dernier de rétorquer :

Moi ... entretenir 300 savants et environ 1500 curieux sur la musique en Amérique avant sa découverte ... Mais, je ne sais pas le premier mot de la question ... Et mon père me rassura ainsi : J'entends bien, aussi vais-je écrire ce que j'aurais dit au congrès, et tu liras ma conférence. Je me tiendrai à tes côtés, pour répondre aux questions qui pourraient être posées. (cf. l'appendice A).

Pour bien saisir l'histoire amoureuse qui en résultera, ajoutons que Oscar était non seulement littérateur, mais aussi musicien et compositeur et que sa vie sociale et professionnelle s'étendait à la vie artistique de Paris et de la France.

Le mariage de mon grand-père, raconté par lui-même

"La veille de notre mise en route, le grand pianiste Francis Planté⁶ étant venu voir mon père, et apprenant que lui et moi, nous devions loger chez monsieur et madame Alfred Mangeot il me dit : Ah! mon gaillard, tu vas connaître là une bien charmante et exquise jeune fille sous tous les rapports, jolie, douce, bien élevée, excellente musicienne et très bonne pianiste! Dès notre arrivée à Nancy, je me souvins des paroles de Francis Planté, et je me mis à observer plus attentivement mademoiselle Jeanne Mangeot.

"Je la trouvai délicieuse en effet, mais, je ne me doutais guère de ce qui surviendrait dans la suite. Le lendemain eut lieu la première journée du congrès des Américanistes dans laquelle la conférence de mon père obtint un retentissant succès qui rejaillit un peu sur son lecteur ... C'est assez dire que mademoiselle Jeanne, qui avait assisté à la séance avec toute sa famille, me regarda alors avec quelque sympathie. Deux ou trois jours se passèrent ainsi durant lesquels elle et moi nous ne nous quittions pas, bavardant et faisant de la musique et jouant au billard.

"Mon père rappelé par ses multiples occupations, rentra à Paris, me laissant à Nancy où la famille Mangeot avait désiré me garder quelque temps. Un certain après-midi, alors qu'on me faisait admirer les environs de la ville, Mlle Mangeot et moi nous devancions les autres de quelque cent mètres. Au détour d'un chemin, je lui dis tout-à-coup : Mademoiselle Jeanne, ne vous semble-t-il pas qu'il y a longtemps que nous nous connaissons? En effet, monsieur Lucien ... Ne vous semble-t-il pas que nous avons des idées semblables sur une foule de choses? À n'en pas douter monsieur Lucien ... Dans ce cas, accepteriez-vous de devenir ma femme ... Avec plaisir monsieur Lucien ...

"C'est ainsi qu'à l'insu de nos familles, nous nous sommes fiancés tous les deux ... Je raconterai dans quelles conditions fut fixé notre mariage en 1878, mais, je puis dire dès maintenant combien ma fiancée et moi avons été fidèles à l'engagement que nous avons pris l'un envers l'autre. En effet, entre 1875 et 1878, elle comme moi, avons obstinément refusé de très beaux mariages qui nous étaient offerts. Et le fait est d'autant plus digne de remarque que nous ne nous voyions pas, elle résidait à Nancy et moi à Paris.

"Mon père, ayant appris que monsieur, madame et mademoiselle Jeanne Mangeot devaient venir à Paris pour visiter l'exposition internationale de 1878, trouva là l'occasion toute naturelle de leur rendre la politesse que nous avions reçue d'eux, en les invitant à notre tour à considérer notre demeure comme la leur, autrement dit, à loger chez nous pendant leur séjour dans la capitale.

"Un certain soir, alors que, comme les journées précédentes, j'avais piloté les amis nancéens à travers les galeries de l'exposition, mademoiselle Jeanne et moi, nous "perdîmes" monsieur et madame Mangeot avant d'arriver à la maison, et nous convinmes tous les deux qu'il était grand temps d'instruire nos familles de nos projets d'union. Nous habitons alors au n° 64 de la rue des Petits Champs, l'ancien hôtel particulier du maître Berryer ⁷, qui a été démoli depuis, pour le percement de l'avenue de l'opéra. Aussitôt rentré, j'allais trouver mon père qui se changeait pour le dîner. Je te serais obligé, avant d'aller dans la salle à manger, de te munir d'une paire de gants blancs, et de passer dans la chambre de monsieur et de madame Mangeot, pour fixer avec eux la date de mon mariage avec Mademoiselle Jeanne.

"Mais oui, nous sommes fiancés depuis trois ans ... Elle a dix-neuf et moi vingt-cinq; il est temps de nous marier. Mon père, ma mère, monsieur et madame Mangeot restèrent assis ... devant cette déclaration, puis tombèrent d'accord pour fixer notre mariage au 7 décembre de cette même année, 1878.

"Étant alors officiellement fiancés, nous pûmes nous écrire, mademoiselle Jeanne et moi, quand elle retourna à Nancy. Ceci se passait au mois de mai. Jusqu'au mois de décembre, nous nous écrivîmes journalièrement. Mes lettres à ma fiancée, que ma femme a toujours en sa possession, variaient entre 10 à 24 pages, dans lesquelles, je puis le dire, j'ai mis tout mon cœur.

"Enfin arriva le jour tant désiré!

"Mon père, ma mère et moi, flanqués de mes deux témoins, nous prîmes l'express de Nancy, pour arriver dans cette ville le 6 décembre à dix heures du soir. Mon premier témoin était Charles Gounod ⁸ et mon deuxième, M. Philippe Jourde, ⁹ sénateur du Dépt. des Bouches du Rhône, directeur politique du journal "Le Siècle".

"Comme l'auteur de Faust, de Mireille et de tant d'autres chefs-d'œuvre n'était jamais allé à Nancy, ce fut, dans cette ville très musicale, une véritable révolution. Son portrait était au premier plan dans les vitrines de tous les magasins. À notre descente du train, il nous fallut écouter l'ouverture de Mireille, qu'exécutait l'orchestre du Théâtre, qui s'était installé dans le buffet de la gare.

"Et notre messe de mariage, le lendemain 7 décembre 1878! Grandes orgues, chœurs, solistes, instrumentistes divers, tous ces artistes ne jouèrent exclusivement que de la musique de Gounod.

"Notre-Dame, la cathédrale de Nancy, est une très belle église. Or, elle était non seulement bondée, archi-comble, mais encore à chacun de ses piliers, s'étaient agrippées des grappes humaines, venues là pour contempler Gounod. À notre sortie de l'église, il tombait une petite neige, fine et légère. C'est le bon Dieu qui répand du sucre en poudre sur votre union, nous dit Gounod.

"Après le déjeuner, comme la neige tombait à gros flocons, nous restâmes à la maison et, toute la journée, sans se lasser, Gounod chanta de ses œuvres. Qui n'a entendu la musique de Gounod, chantée par lui-même, peut affirmer qu'il ne la connaît pas. ¹⁰

Cet événement mondain et artistique possédait toutes les caractéristiques d'un reportage dans la presse parisienne. C'est ainsi que la revue musicale *La Minerve*, soulignait dans son édition du 15 novembre 1878 :

"Charles Gounod, qui s'était rendu à Nancy pour assister au mariage de M. Lucien Comettant avec Mlle Mangeot, a été reçu avec les démonstrations des plus flatteuses, il était, comme on sait, un des témoins du marié avec M. Jourde, directeur du "Siècle". À la cérémonie religieuse, l'Ave Maria de Gounod et son beau cantique : Le ciel a visité la terre, ont produit grand effet. Le soir, le maître a assisté à la représentation du Grand-Théâtre de cette ville, dans la loge du préfet, mise à sa disposition. Dès qu'il a été aperçu, il a été accueilli par deux salves d'applaudissements qui se sont renouvelées plusieurs fois dans la soirée. Après le troisième acte de Faust, une couronne a été remise au maestro par Mme Gravière; la salle s'est levée spontanément et a acclamé le grand musicien".

Appendice A

Le texte de M. Comettant était accompagné de cinq chants de l'ancien Pérou joués au saxophone. Mon bisaïeul dans son compte-rendu du Congrès publié dans le *Le Siècle*, quotidien de Paris, mentionne que le mot *américaniste* était un néologisme créé pour souligner l'ardente et noble curiosité qui a conduit ces savants à découvrir quels étaient les hommes et quelle était leur civilisation au temps où les hommes ignoraient eux-mêmes, ignoraient les pays qu'ils habitaient. Et il ajoute qu'il ne paraît pas douteux, aujourd'hui que l'Asie se trouvait liée au continent américain avant que les grands derniers cataclysmes n'eussent changé l'aspect du globe en déplaçant les mers. L'importance de ce congrès avait attiré de nombreux savants d'une vingtaine de pays du globe, dont le Canada.

Par un curieux hasard, en feuilletant les vieux journaux, j'ai découvert dans *Le Soleil* de Québec, édition du 13 janvier 1906, un article annonçant qu'à Québec aura lieu en septembre de la dite année, le congrès des Américanistes, le quinzième depuis sa fondation à Nancy en 1875. L'article du journal est signé par Alphonse Gagnon, trésorier de la commission d'organisation. Un deuxième article publié le 16 juin de la même année par M. Gagnon relatait en peu de mots quelques faits historiques de cette association. Puis les éditions des 10, 12, et 13 septembre du même journal donnaient un récit des communications lues à ce congrès tenu au palais législatif, dont deux érudits québécois, M. Ernest Gagnon et le Dr. N.-E. Dionne ont lu leurs travaux sur les sauvages du Canada.

- 1) La carrière maritime de mon grand-père, Lucien, commissaire sur les paquebots de la *Compagnie générale transatlantique*, avait exigé l'établissement de la résidence familiale à Sainte-Adresse dans la banlieue du Havre. Il avait fait 350 traversées entre le Havre et New-York pendant sa carrière. Et ma mère me décrivait cette vie d'angoisse subie par sa famille, car à chaque voyage, leurs yeux inquiets scrutaient la ligne infinie de l'horizon, pour voir apparaître la silhouette du paquebot et ainsi mettre fin à cette appréhension d'un naufrage possible et assez fréquent en ces temps reculés.
- 2) Mon grand-père écrit dans son autobiographie : *Je suis né à New-York, le 18 juin 1853 dans Prince Street qui était alors dans le haut de la ville. L'emplacement qui constitue aujourd'hui le Union Square.*
- 3) Elle est née de l'union de Caroline Stéphanie Delarue et d'Alfred Mangeot. Ce dernier était associé à ses frères, fabricants de pianos à Nancy.
- 4) Oscar Comettant né à Bordeaux le 18 avril 1819, fils de Pierre Comettant, professeur d'université et de Thérèse Klein, son épouse. Cette dernière aïeule est décédée à Rennes le 14 août 1886 à l'âge de 88 ans. Elle avait suivi son mari qui avait été chargé par Bolivar d'instituer les écoles primaires

dans toute la Colombie. C'est la raison pour laquelle Oscar, mon bisaïeul avait vécu quelques années en Colombie et aussi au Brésil à Rio de Janeiro vers l'âge de 16 et 17 ans.

- 5) À ce sujet, j'emprunte la plume de mon grand-père : *Ma mère, née Eulalie Cade (Mme Oscar Comettant), est née à Florac, chef-lieu d'arrondissement de la Lozère, en avril 1826. Elle était la fille unique de Virgile Cade, officier de carrière dans l'armée française, engagé volontaire à 19 ans dans les Gardes du Corps, ayant été décoré de la Légion d'honneur sur le champ de bataille, des mains de Napoléon 1er.*
- 6) Le nom de ce grand pianiste français résonne encore à mes oreilles, alors que ma mère me le citait en exemple pour stimuler ma patience de jeune pianiste : *Francis Planté pratique encore ses gammes une heure par jour pour entretenir la souplesse de ses doigts*, me disait-elle. J'apprenais le piano et l'orgue et aujourd'hui j'exerce cette dextérité sur le clavier de mon ordinateur.
- 7) Puisque mon grand-père attire l'attention du lecteur sur ce monsieur *maître Berryer*, c'est que ce personnage possédait une certaine notoriété dans Paris. Le Nouveau Larousse illustré en 7 volumes mentionne un Nicolas-René Berryer, magistrat et homme d'État, créature de Mme de Pompadour, dont il servit les intérêts beaucoup mieux que ceux de l'État. Un second M. Berryer, Pierre-Antoine, avocat célèbre, orateur politique et membre de l'Académie française, fut assez heureux de faire acquitter le général Cambronne. Ces deux personnalités de la vie publique ont chacune le mérite d'être citées dans l'histoire. Mais laquelle a logé dans l'hôtel mentionné par mon grand-père?
- 8) Charles Gounod : aux amateurs d'opéras, il est inutile de le présenter. Il est le compositeur de la musique des opéras de Faust et de Mireille qui tiennent encore aujourd'hui l'affiche des scènes lyriques des principaux théâtres du monde. Servir de témoin à ce mariage témoignait une grande marque d'amitié qui régnait entre le compositeur et mon bisaïeul Oscar Comettant.
- 9) Philippe Jourde était sénateur de la République française et directeur politique du journal *Le Siècle* de Paris, auquel Oscar Comettant était attaché comme chroniqueur musical depuis 1845, et il avait servi comme correspondant délégué dans diverses occasions, entre autres, à la guerre Schleswig-Holstein entre la Prusse et le Danemark, en 1867. J'aurai l'occasion de relater ce dernier fait.
- 10) L'acte civil du mariage de mon grand-père : *L'an mil huit cent soixante dix-huit, le sept décembre, à dix heures du matin, par-devant nous, Jacques-Aimé Deslaudon, adjoint au maire de la ville de Nancy, délégué pour remplir la fonction de l'État civil, ont comparu à l'hôtel-de-ville d'une part, M. Louis Lucien Comettant, représentant de la maison Mangeot frères, demeurant avec ses père et mère à Paris, rue Neuve des Petits-Champs n° 64, âgé de vingt-cinq ans, né à New York en Amérique, le 18 juin mil huit cent cinquante-trois, comme il est écrit dans son acte de naissance qui nous a été remis, fils majeur de sieur Oscar Comettant, homme de lettres et de madame Eulalie Cade, son épouse, tous deux ici présents, et d'autre part, Jeanne-Amélie Stéphanie Mangeot, ici présente, demeurant avec ses père et mère à Nancy, âgée de dix-neuf ans, née en cette ville le 1^{er} avril mil huit cent cinquante-neuf, comme constaté de son acte de naissance, que nous avons vérifié à l'instant même, fille mineure de André Alfred Mangeot, fabricant de pianos et d'Amélie Caroline Stéphanie Delarue, son épouse, tous deux ici présents et consentants; lesquels nous ont requis de procéder au mariage projeté et dont les publications ont eu lieu les dimanches vingt-quatre novembre dernier et premier décembre courant, ainsi qu'il ressort des actes inscrits dans le registre de cette ville et en celle de Paris, ici déposés, ce qui est constaté par le certificat en bonne forme délivré par le maire du deuxième arrondissement de la dite ville, aucune opposition au mariage ne nous ayant été signifiée, faisant droit à la réquisition des parties, après leur avoir donné lecture des pièces ci-dessus mentionnées qu'elles ont paraphées et au chapitre six du titre du code civil intitulé du mariage, interprétation faite aux futurs époux et aux personnes autorisant le mariage, ils*

ont déclaré ne pas avoir passé de contrat. Nous avons demandé aux requérants s'ils veulent prendre pour mari et femme, et chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmé, déclarons au nom de la loi que M. Louis Lucien Comettant et Jeanne Amélie Stéphanie Mangeot sont unis par le mariage et en tant quoi nous avons dressé acte en présence des sieurs Charles Gounod, âgé de soixante ans, membre de l'Institut, et compositeur de musique, et de Philippe Jourde, âgé de soixante ans, directeur du journal Le Siècle, sénateur des Bouches du Rhône et ancien président du tribunal du commerce de Paris, amis des époux domiciliés à Paris et de Marie Albert Geoffroy, âgé de trente-neuf ans, pharmacien domicilié à Rambervillers, l'oncle de l'épouse et de M. Édouard Mangeot, âgé de quarante-trois ans, fabricant de pianos, aussi oncle de l'épouse, demeurant à Nancy. Étant les parties contractantes, les père et mère de l'époux, aussi de l'épouse ont signé avec nous après lecture et collation faites.

* * * * *

L'ÉVÉNEMENT DE 1892

Recherche : Jacques Saintonge

Exhumation à Joliette – Les cendres du fondateur à Joliette – Une nouvelle église

Mercredi dernier, à Joliette, a eu lieu l'exhumation des corps qui reposaient sous les voûtes de l'ancienne église de l'endroit. C'était un spectacle bien triste et en même temps bien émouvant que celui de voir ces cadavres presque entièrement décomposés et exposés aux regards de tous.

Nous avons tout d'abord remarqué le tombeau de l'hon. Barthélemy Joliette, le fondateur de cette ville. À côté de l'hon. Joliette reposaient aussi les restes de sa noble et digne épouse qui appartenait à la famille de Lanaudière.

Là aussi reposait le corps de M. de Lanaudière dont le nom seul rappelle au souvenir les premières années du village de l'Industrie et l'élan que cet homme de patriotisme a donné à ce village, aujourd'hui la belle et coquette ville de Joliette.

Les autres cadavres qui ont été exhumés sont ceux de feu le grand vicaire Manseau, premier curé de l'Industrie, et des RR.MM. Giroux, Brouillet, Laferrière, Lafortune, Desmarais et Pagé. Ces corps devront être transportés dans un endroit spécial du cimetière.

On va maintenant détruire la vieille église pour élever un temple nouveau et plus vaste. (1^{er} août 1892)

Le scandale de Maskinongé – Les schismatiques – 11 paroissiens renoncent au catholicisme – Événement regrettable – Le Baptisme – Son développement en Amérique

Le scandale dont la paroisse de Maskinongé a été le témoin jeudi dernier a créé une pénible impression dans toute la province.

Cet événement si regrettable à tous les points de vue, a été l'apostasie publique de onze hommes et d'une femme, tous réputés citoyens respectables de Maskinongé, qui ont renoncé à la religion catholique pour embrasser le Baptisme. Voici, en deux mots, ce qui a donné lieu à cette cérémonie.

Il y a deux ans, Mgr Laflèche, en tournée pastorale à Maskinongé, bénissait, sur la côte nord de la rivière, un endroit où devait s'élever la nouvelle église catholique de la paroisse, l'ancienne située trop loin, étant trop vieille et trop petite pour l'augmentation de la population.

Une croix y fut plantée. Plus tard la majorité des habitants de Maskinongé se prononça pour un autre site, sur la côte sud de la rivière. Mgr Laflèche ratifia ce choix, et les travaux du nouveau temple furent ordonnés. Les fidèles de la rive nord firent des instances auprès de leur évêque, mais cela n'eut aucun résultat.

Les gens de la rive nord s'en prirent au curé, M. l'abbé Laflèche, neveu de Sa Grandeur, et les choses allèrent leur train.

Finalement, les mécontents se cotisèrent et construisirent à leurs frais une chapelle de bois à l'endroit même que Mgr Laflèche avait antérieurement béni, et chaque dimanche ils s'y rendaient pour prier Dieu. Un autel avait été dressé, les cierges étaient allumés, comme pour attendre l'arrivée d'un prêtre. Ce dernier s'y fit longtemps attendre.

Un bon jour le Père Hendricks de l'ordre des Rédemptoristes, qui prêchait une retraite dans la paroisse, se présenta dans la chapelle des mécontents et maudit la chapelle et les assistants. Ce fut une scène indescriptible.

Les femmes s'évanouirent, un grand cri de protestation se fit entendre dans tous les coins de la bâtisse. La cérémonie se termina au milieu d'un désordre complet. Les dissidents continuèrent à fréquenter la "chapelle maudite" mais leur nombre diminua peu à peu, les femmes surtout se faisant de plus en plus rares.

Au mois de novembre dernier, un ministre Baptiste se présenta, puis un second. Une trentaine de personnes acceptèrent leurs enseignements, les autres restèrent chez eux.

Une fois la sacristie de la nouvelle église terminée, le curé Laflèche y célébra la messe. Des efforts furent faits pour ramener les dissidents à de meilleurs sentiments, mais rien n'y fit. Mgr Laflèche aurait même promis de donner un prêtre aux dissidents pendant un an et de bénir la fameuse chapelle. Cette offre ne fut pas acceptée. Les ministres baptistes continuèrent leurs prédications et finirent par convaincre un certain nombre qu'ils n'avaient rien de mieux à faire que d'apostasier.

Leur acte public d'apostasie a eu lieu jeudi après-midi. Plus de 200 personnes emplissaient la chapelle. Les ministres baptistes se comptaient par demi-douzaine, et le célébrant était le Rév. M. Thérien. Au fond de la bâtisse on avait érigé un immense bassin contenant trois pieds d'eau, et le Rév. M. Thérien y conduisit ses néophytes pour les soumettre à la cérémonie de l'immersion. Ils y furent tour à tour plongés.

Voici ceux qui ont reçu le baptême en cette triste journée :

Hilarion Martin, Hormidas Desserre, Pierre Desserre, Ovide Vertefeuille, Beaulieu fils d'Abraham, Isaïe Marchand, Edmond Marchand, Cosford Marchand, Cyrille Cloutier, Madame Joseph Lefebvre.

M. Isaïe Marchand est l'un des citoyens les plus honorables et le plus riche de la localité. Il était accompagné de ses deux fils. Madame Marchand est restée catholique.

L'un des enfants de M. Marchand est prêtre aux États-Unis. M. Cloutier est âgé de 50 ans ainsi que sa sœur, Mme Lefebvre. À part trois, tous les autres sont mariés.

Cette cérémonie a créé une pénible impression à Maskinongé.

Quelques détails sur le baptême et son développement en Amérique intéresseront nos lecteurs.

Les baptistes ou les anabaptistes, c'est-à-dire ceux qui rebaptisent, se fondent sur ces paroles du Christ : *Celui qui croira et sera baptisé sera sauvé; mais celui qui ne croira pas sera condamné* (Saint Marc, XVI, 16) et sur l'exemple des premiers chrétiens. Ils en concluent que la foi doit précéder le baptême. Suivant eux, ce sacrement n'est valable que pour ceux qui le reçoivent avec la pleine adhésion de leur pensée et de leur volonté : lorsqu'il a été administré à des enfants, il est nul; il faut le renouveler quand sont venus l'âge et l'heure de la conviction et de la conversion. Les premiers adeptes de cette réforme, qui a pris naissance en Allemagne vers 1622, sortaient tous du catholicisme; ils y avaient été baptisés dans leur enfance; ils devaient par conséquent se soumettre à un nouveau baptême.

De là le nom qui leur a été donné alors et que leur secte a gardé, par tradition quoique les cas de second baptême y soient devenus relativement rares, ne se produisant plus que pour les prosélytes.

Sur les autres points de la doctrine chrétienne, il s'est produit parmi eux de graves diversités reflétant les opinions des temps et des pays où ils se sont trouvés.

En ce qui concerne la constitution de l'Église, leurs principes sont les mêmes que ceux des *congrégationalistes*. Ils considèrent les pasteurs et les diacres comme remplissant l'office le plus élevé dans l'ordre ecclésiastique, mais ils n'admettent de différence entre le clergé et les laïques que relativement à la fonction, nullement quant au caractère.

Le développement que le baptême a pris depuis deux siècles, surtout depuis soixante ans, est énorme : il apparaît comme prodigieux, si l'on considère qu'il est le résultat d'adhésions individuelles et spontanées, et non de changements en masse, comme ceux qui furent opérés à l'époque de la réformation, sous une haute pression officielle ou par l'impulsion de grands courants d'opinion.

Les pays où ce développement a produit le plus de congrégations et les plus importantes sont l'Angleterre, l'Écosse, les États-Unis et le Canada.

La première église baptiste de l'Amérique a été construite en 1689 à Providence-Plantations (Rhode-Island) par Roger Williams, pasteur puritain, qu'on avait chassé du Massachusetts parce qu'il défendait trop vaillamment la liberté civile et religieuse. Il fut amené par ses propres études à se convaincre de la nullité du baptême donné aux enfants, et il se fit rebaptiser.

Pendant longtemps le baptême resta en souffrance dans Rhode-Island; mais dans les années qui précédèrent la guerre d'émancipation, il avait déjà commencé à prendre la vigueur qui a fini par le placer au deuxième rang parmi les dénominations protestantes des États-Unis, immédiatement après les méthodistes.

En 1784, les baptistes comptaient 471 églises, 35,101 membres; en 1882, 26,931 églises, 17,000 pasteurs, 2,394,742 membres; baptêmes célébrés : 94,680. Évaluation des adhérents : 10 millions. Le recensement de 1870 attribue à *leurs biens d'église* une valeur de 196,146,221 fr. Les nombres sont ainsi répartis : États du nord, 608,000; États du Sud, 1,715,000, parmi ces derniers 715,000 personnes de couleur.

Le baptême américain possède 33 collèges et de nombreux *grands séminaires* de haut enseignement, parmi lesquels le *Vassar college*, à New York, est la première institution qui ait offert ce haut enseignement aux femmes; il possède, en outre, 53 académies, 8 écoles de théologie; 43 organes périodiques et une revue trimestrielle. (29 août 1892)

* * * * *

COURRIER DE LA BIBLIOTHÈQUE

par René Doucet

Dons de volumes

- De **ROGER PLANTE**. *La revue Sainte-Anne*. Vol. 120, N^{os} 4 à 7, avril à juillet 1992.
- De **LA SUCCESSION DE JACQUES BOURQUE**. *Généalogie Bourque*. 5 volumes manuscrits. --- *Généalogie Lapierre*. 3 volumes, idem. --- **Taylor Sharon**. *The Amazing Bourque New World Registry*. Halbert's inc 1989.
- De **RENÉ BUREAU**. *Bulletin de l'Association des Gauvin d'Amérique inc.* N^o 16, août 1985. --- *Les Gauvin*. Volume 1, 1989. --- **Gingras, Raymond**. *Cyprien Tanguay généalogiste 1819-1902*. 1971, 11 p. --- **Soeur Sainte-Julie o.s.u.** *La famille Poulin de Courval et ses alliés*. 15 p. --- **Anonyme**. *Le domaine Joly de Lotbinière*. Min. du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, 1985, 20 p. --- **Laverdière, J.W.** *Circulaire de Noël à la famille Laverdière*. 1956-1966. --- *Centre généalogique de l'Ouest*. N^o 70, 1^{er} trimestre 1992.
- De **GEORGES-MICHEL HUDON**. *Nouvelles*. Bulletin de l'association des descendants de Pierre Hudon dit Beaulieu. N^{os} 1 à 6, 1991-1992.
- De **JEAN-ROCH RANCOURT**. **Gingras, Henri**. *Saint-Casimir (Portneuf) de la seigneurie des Grondines*. Les Éditions Etchemin, 1972, 310 p.
- De **GILLES GAUTHIER**. *Revue d'histoire de la Gaspésie*. N^o 48, octobre-décembre 1974. --- *Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent*. Vol. 1, N^o 1, octobre 1973; vol. 4, N^{os} 3-4, septembre 1977; vol. 6, N^{os} 2-3, mai-décembre 1979; vol. 7, N^{os} 1-2, 1981; vol. 8, N^o 1, janvier-mars 1992; vol. 9, N^o 1, janvier-avril 1983; vol. 10, N^{os} 1-2-3, 1984; vol. 11, N^{os} 1 à 4, 1985-1986; vol. 13, N^{os} 1-2, 1988; vol. 14, N^o 1, décembre 1990, N^o 2, juin 1991.
- De **IRÉNÉE ROY**. **Labbé, Marc**. *Les Labbé de 1665 à nos jours*. Éditions de l'Écho, 1978, tome I, 419 p., tome II, 197 p.
- De **JEAN-PAUL BUSSIÈRES**. *Bulletin de l'Association des descendants de Jacques Bussières*. 1983-1988, relié.
- De **GILLES POLIQUIN**. *Bulletin de l'hôpital Laval*. Vol. 4, N^o 8, juin 1992, N^o 9, septembre 1992.
- De **BENOÎT POULIN**. *Poulinfo*. Vol. 2, N^{os} 1, 2 et 3, février, juin et août 1992. Bulletin de l'Association des familles Poulin, C.P. 6700, Sillery (Québec), G1T 2W2.
- De **HENRI-PIERRE TARDIF**. **Replier, Agnes**. *Père Marquette*. The Book League of America, 1929, 181 p. --- **Maxine**. *L'aiglon blanc des Illinois*. Librairie Beauchemin, 1938, 125 p. --- **McKusick, Victor A.** *Human Genetics*. Prentice-Hall, 1969, 221 p. --- **Groulx, Lionel**. *Histoire du Canada français depuis la découverte*. L'Action nationale, 1950, 219 p. --- **Bruchési, Jean**. *A History of Canada*. Clarke, Irwin & Co, 1950, 358 p. --- **Atwood, William F.** *The Pilgrim Story*. MPG Communications, 1984, 48 p. --- **Ville de Percé**. *Percé-Préservation du milieu*. 1985, 40 p. --- **Kidd, Betty H.** *Using Maps in Tracing your Family History*. Ontario Genealogical Society, Publ. 74-14, 48 p.

Dons de l'auteur

- Pelletier, Jean-Guy. *L'arrivée des Pelletier à la Grande-Anse*. Comité d'organisation du 6^e ralliement des familles Pelletier, 1992, 46 p. En vente chez l'auteur, 401, 4^e Avenue, C.P. 97, La Pocatière (Québec), GOR 1Z0.
- Fillion-Bois, Nellie. *Le "Bois" de Garthby. Généalogie de Samuel Bois et Alix Deslongchamps*. 1992, 231 p.
- Label, Gérard. *Our French-Canadian Ancestors*. The Lisi Press, Vol. 15, 1992, 283 p. Traduit du français et adapté par Thomas J. Laforest.

Dons d'associations de familles

- Les descendants de Pierre Miville inc. *Le Fribourgeois*. Vol. 4, N° 3, printemps 1992. C.P. 6700, Sillery (Québec), G1T 2W2. --- Les familles Gagnon et Belzile inc. *La Gagnonnière*. Vol. 7, N° 3, août 1992. C.P. 6700, Sillery (Québec), G1T 2W2. --- Association des familles Ouellet-inc. *Le Houâlet*. Vol. 24, N° 3, septembre 1992. C.P. 28, La Pocatière (Québec), GOR 1Z0. --- Les familles Tardif D'Amérique inc. *Le Tardif Fusion*. Vol. 3, N° 3, automne 1992. C.P. 6700, Sillery (Québec), G1T 2W2. --- Association des Bernier d'Amérique inc. *Journal historique des Bernier*. Vol. 35, N° 2, septembre 1992. C.P. 6700, Sillery (Québec), G1T 2W2. --- Association des familles Veilleux inc. *L'Éveilleur*. Vol. 2, N° 4, juin 1992. C.P. 6700, Sillery (Québec), G1T 2W2.

Acquisitions

- Haché, Odette. *Naissances et baptêmes, paroisse Saint-Pierre-aux-Liens Caraquet N.B.* Vol. 1, 1786-1840, 1992, 176 p. et Vol. 8, 1959-1984, 175 p. --- Closse, Lambert (J.B. Beaupré). *Un site enchanteur de la vallée de la Matapédia, Causapsca*. 1928, 184 p. --- Thibault, Pierre. *La descendance de François-Louis Thibault de 1685 à aujourd'hui*. 1992, 251 p. --- Collaboration. *Naissances, mariages et décès de la MRC Denis-Riverin 1800-1980*. Tome 9, R, Les éditions de la SHAM, 1992, 262 p. --- Chamberland, Jean-Paul. *Sépultures, paroisse Saint-Joseph de Lauzon 1673-1991*. 1992. --- Faucher, Jean-Noël. *Descendants de Jean Proulx (1641-1703) et de Catherine Pinel (1658-1723)*. 1985, 207 p. --- *Descendants de Léonard Faucher (1646-1726) et de Marie Damoys (1650-1708)*. 1986, 235 p.

Nos membres publient

- Gélinas, Alvic. *Les familles Gélinas*. 1992. En vente chez l'auteur, 181, rue Saint-Vincent, Sainte-Foy (Québec), G2G 1E7, au prix de 33,65 \$ frais postaux inclus.

Dons en argent

Anonyme	12,00 \$
Roger Lafrance (0651)	10,00 \$
Marguerite Paradis (1152)	5,00 \$

Merci à toutes les personnes qui ont fait don de volumes et d'argent.

* * * * *

SERVICE D'ENTRAIDE

par André Beauchesne

Questions

- 2328 Date, lieu de naissance et parents d'Ambroise Plante qui épouse Louise Dancause à Louiseville le 10 juillet 1807. (Paul-A. Plante 2656)
- 2329 Parents de Zacharie Bélanger, veuf de M.-Laurette-Josephite Henrieu. Il épouse en secondes noces Marguerite Boriteh (Henry et Suzanne Halaire) à Mascouche le 1^{er} février 1803. (Adrien Bélanger 0265)
- 2330 Date, lieu de mariage et parents de John-Henry Courtemanche et Ellen Riordan. Une fille, née et baptisée en janvier 1930 à Windsor, Ont. (Sainte-Anne) épouse D.W. Wigle à Amherstburg, Ont. (Saint-Jean-Baptiste) en 1949. (J. Courtemanche 2683)
- 2331 Date, lieu de mariage et parents d'Antoine Courtemanche et Marthe Dupeau ou Dusseau. Une fille, Séraphine, épouse P. Béchard à Saint-Athanase, Iberville en 1847. (J. Courtemanche 2683)
- 2332 Date, lieu de mariage et parents de Joseph Courtemanche et Marguerite Vigiard. Deux filles naissent à Belœil (Saint-Mathieu) : Monique en 1805 et Émélie en 1811. (J. Courtemanche 2683)
- 2333 Date, lieu de mariage et parents de Claude Courtemanche et Juliette Desbiens. Trois enfants se marient à Wawa, Sault-Sainte-Marie, Ontario : Claudette-Louise en 1965, Joseph en 1969 et Shirley en 1971. (J. Courtemanche 2683)
- 2334 Peut-on remonter plus loin que Drouin et trouver le mariage et les parents de Jean-Baptiste Anderson et de Charlotte Deniau? Leur fils Jean épouse Josephite Besset à Chambly le 28 octobre 1782. (Antoinette Bricault 2673)
- 2335 Date, lieu de mariage et parents de Joseph Boulais-Boulet et Louise Grenon. Leur fils Damase épouse Rosalie Meunier à Sainte-Angèle-de-Monnoir le 2 février 1869. (Antoinette Bricault 2673)
- 2336 Date, lieu de mariage et parents de François Meunier et Marie-Eusème Pelletier. Leur fille Rosalie épouse Damase Boulais à Sainte-Angèle-de-Monnoir le 2 février 1869. (Antoinette Bricault 2673)
- 2337 Date, lieu de mariage et parents de Louis Beauregard et d'Émilie Côté. Leur fille Marie épouse Ambroise Choquette à Sainte-Anne-de-la-Rochelle le 18 février 1878. (Antoinette Bricault 2673)
- 2338 Date, lieu de mariage et parents d'Alexis Paquette-Lavallée et Marianne Georges-St-Georges. Leur fille Marguerite épouse Joseph Papineau à Sainte-Brigide-d'Iberville le 19 février 1849. (Antoinette Bricault 2673)
- 2339 Malgré des origines différentes, pourquoi les ancêtres suivants ont tous le surnom de "dit Lafontaine" ou "sieur de la Fontaine" en Nouvelle-France? Jean Brochu, Guillien Dubord, Mathurin Gerbert, Pierre Lesiège, Nicolas Marion, Jacques Ménard, Maurice Poulin, Nicolas Quentin. (Roland Marion 2496)

- 2340 Date et lieu de mariage (vers 1776) d'Antoine Montpetit (Pierre et Marie Joseph Daoust de Saint-Joseph de Soulanges) et Catherine Leduc domiciliée à l'Île Perrot. (Georges Montpetit 2482)
- 2341 Lieu de mariage et parents de Jean-Baptiste Ouellet et Marie Dubé. Leur fils André épouse Victoire Langlois, veuve de Charles Alaigle, à Percé le 29 février 1828. À ce moment, Jean-Baptiste Ouellet et Marie Dubé sont dits de Saint-Pierre-de-Berthier. Cependant un vieil oncle disait que André avait été élevé à Trois-Rivières par un oncle Charette-Choret. (M.-Cécile Ouellet 2408)
- 2342 Je cherche des renseignements sur l'origine des familles Element. (M.-Cécile Ouellet 2408)
- 2343 Joseph Ouellet et Suzanne Dubé s'épousent à Saint-Roch-des-Aulnaies le 27 janvier 1800. Ont-ils eu un fils baptisé André? (M.-Cécile Ouellet 2408)
- 2344 Zacharie Ouellet et Angélique Dubé s'épousent à Sainte-Anne-de-la-Pocatière le 23 octobre 1787. Ont-ils eu un fils prénommé André? (M.-Cécile Ouellet 2408)
- 2345 Date, lieu de mariage et parents de Joseph Dupéré dit Larivière et Judith Gervais. Leur fille Marie-Louise épouse Modeste Dion à Saint-Antoine de Tilly le 8 janvier 1812. (Gilles Poliquin 2241)
- 2346 Nationalité et parents de Thomas Uren qui épouse Angélique Papillon à l'église presbytérienne St. Andrews de Québec le 2 octobre 1809. Au recensement de 1818 les époux demeuraient sur la rue Champlain "près de ville". Angélique Papillon est probablement la fille d'Étienne Papillon "Pilote" navigateur et d'Angélique Marq. Lors de sa sépulture le 25 janvier 1832 dans les registres de Notre-Dame de Québec il est nommé : Thomas Hardy Huron capitaine de navire; mais il signe tous ses documents Thomas Uren. (Roger Gourdeau 2750)
- 2347 Lieu de naissance et parents de Noël Miville-Deschênes qui épouse Julie Déry le 26 mai 1806 à Pointe-du-Lac. (Jean-Jacques Fournier 2362)
- 2348 Lieu de naissance de Pierre Montour (en 1711). Il épouse Catherine Gailloux (orthographe incertaine) le 22 août 1836 [sic]. Antécédents de ces deux époux. (Jean-Jacques Fournier 2362)
- 2349 Antoine Lavoie fils de Pierre de la Voye et Marie-Reine Dufour est né à Cap-Saint-Ignace le 13 juin 1766. Il épouse Marguerite Girard et ils ont cinq enfants dont : Édouard, François, Julie et Étienne. Je cherche la date, le lieu de naissance et de baptême; date, lieu de mariage et les épouses ainsi que la date et le lieu de décès et de sépulture de chacun d'eux. (Jean-Louis Lavoie 2713)

Réponses

- 2275 Augustin-Joseph Richard (Joseph et Marguerite Chapdelaine) épouse M.-Antoinette Riché-Lafèche (Athanase et M.-Louise Boivin) à Saint-Ours le 13 janvier 1812. (George Christian 2055)
- 2296 Étienne Fournier et Octavie Bernier ont eu comme enfants, si Octavie Bernier est la même personne appelée Olivette Bernier. Source : Frère Éloi-Gérard : *Généalogies Montmagny, L'Islet, Bellechasse*, pages 95 et 102.
- | | | | |
|------------|------------------|---------------------|-----------|
| M.-Anaisse | 8 août 1871 | Joseph Guimont | L'Islet |
| Joséphine | 14 avril 1874 | Télesphore Gendreau | Montmagny |
| Elmire | 21 novembre 1876 | Chrysologue Caron | Montmagny |
| Rosalie | 20 novembre 1877 | Isaïe Bélanger | Montmagny |

Adèle	12 février 1878	Georges Cloutier	Saint-Eugène
Olive	18 septembre 1883	William Hinse	Montmagny
Lumina	7 juin 1887	Joseph Coulombe	Montmagny

(Thérèse Fournier-Leduc 2794)

- 2300 Réponse partielle : Victoire **Catie** épouse Charles **Plante** à Saint-Dominique de Bagot le 12 octobre 1840. Au recensement 1851 – film #C1142 folio .25, il est dénommé Charles et serait né en 1819 à Saint-Jean-Baptiste. Victoire **Cotis** serait née en 1818 à Belœil. La mère dénommée **Brabant** serait plutôt **Brodeur**. (Paul A. Plante 2656)
- 2302 Les parents d'Adélaïde **Duchesne** sont Jacob et Élisabeth **Duchesne** qui s'épousent à La Malbaie le 23 septembre 1823. Source : *Généalogies Charlevoix-Saguenay* du Frère Éloi-Gérard. (Adrien Bélanger 0265 et R. Ouellet 2353)
Les parents de Jean **Postras** sont Christophe et Marie **Hewett** mariés en 1815. (Adrien Bélanger 0265)
- 2305 Les parents de Joseph **Dechaine** sont Jean-François **Miville-Deschênes** (Joseph et M.-Jeanne **Lévesque**) et M.-Ursule **Bérubé** (Pierre et Geneviève **Dancosse**) qui s'épousent à Rivière-Ouelle le 7 janvier 1749. (Adrien Guay 2018)
- 2312 Marie-Louise **Rodrigue** est la fille de Jean et Dorothée **Fougère** qui s'épousent à La Nativité-de-Notre-Dame de Beauport le 7 mai 1731. Leur contrat de mariage a été signé le 4 mai 1731 (notaire Duprac).

On ne connaît pas la date de naissance de Marie-Louise mais elle ne peut certainement pas se situer, comme l'écrit Tanguay, entre la naissance de sa sœur Marie-Angélique en 1745, et celle d'une autre Angélique, un peu plus tardive parce que cela lui donnerait un âge si précoce qu'on peut difficilement croire qu'elle ait pu se marier en 1749.

Marie-Louise s'est engagée par contrat le 28 juin 1749 envers Jean-Charles **Busque** par devant le notaire Barolet. D'ailleurs, une fille, Marie-Louise **Busque** est née et baptisée le 20 février 1752 à Saint-Joseph de Beauce où les parents de Marie-Louise étaient installés depuis au moins 1745 puisqu'une fille y naît le 26 décembre 1745. Une autre fille, Marie-Isabelle, y sera baptisée le 16 septembre 1751, bien que Tanguay y fasse baptiser un fils, Charles, la même année. (Jean-Paul Bussièrès 1249)

- 2312 Les parents de M.-Louise **Rodrigue** sont Jean **Rodrigue** (René et Élisabeth **Dauphin**) et Dorothée **Fougère** (Pierre et Madeleine **Vérieul**) qui s'épousent à Beauport le 7 mai 1731. (Adrien Guay 2018)
- 2313 À consulter le répertoire des *Mariages de Charlesbourg* de B. Pontbriand à la page 137, on apprend que les parents de Marguerite **Lepire** qui épouse Louis **Pépin** sont Joseph et Marguerite **Barbeau**.
À lire les autres données de ce répertoire pour cette famille on peut se surprendre d'une telle affirmation et il faut aller consulter les Archives nationales du Québec pour découvrir que le contrat de mariage entre "Sieur Louis **Pepin** et Demoiselle Marguerite **Lepire**" passé par-devant le notaire André **Geneste** est explicite :

19 novembre 1777

Par devant le Notaire Royal dans le Gouvernement de la Ville de Québec residant dans la paroisse de Charlesbourg soussignes & Tesmoins cy Bas nommés furent presents Louis

*Pepin Maître forgeron residant dans la dite paroisse, fils majeur de deffunct Louis Michel Pepin et de deff[un]te Marguerite Renaud Ses père et mere
A ce present Et de Son consentement pour Luy et en son Nom
Dunepart Et demoiselle Marguerite Lepire fille majeure de Joseph Lepire habitant de la dite paroisse et de Dame Marguerite Darveau Ses pere et mere aussy presente et de Son consentement pour Elle et En son Nom ...*

C'est donc bien Marguerite Darveau qu'il aurait fallu lire au lieu de Marguerite Barbeau.
Tiré du Greffe de André Geneste, notaire, ANQ, CN0301-0115. N° 42. (Jean-Paul Bussièrès 1249)

2313 Les parents de Joseph Lepire sont Jacques Henne-Lepire (Martin et Françoise Du Faye) et M.-Catherine Chrétien (Michel et Marguerite Coeur) qui s'épousent à Charlesbourg le 25 novembre 1715. Joseph Henne-Lepire épouse Marguerite Darveau et non Barbeau à Charlesbourg le 12 janvier 1756. (Adrien Guay 2018)

2314 Le Père Adrien Bergeron dans *Le grand arrangement des Acadiens au Québec* écrit dans le volume VIII, à la page 144 que ce Pierre Cressac dit Toulouse a d'abord épousé une "inconnue" vers 1715, puis en secondes noces, le 12 avril 1755, Anne Comeau à Petitcoudiac en Acadie. Elle était la veuve de Joseph Levron de la paroisse de Chipoudy. Anne fut inhumée à Québec le 12 décembre 1757, victime de l'épidémie.

En troisièmes noces, "en exil, avant 1760", il épousa Catherine Vincent, une Acadienne, elle aussi, dans la région de Kamouraska. Un fils, Pierre, naît d'ailleurs à Kamouraska où il est baptisé le 6 août 1760. Cela concorde avec Godbout que le père Bergeron cite d'ailleurs à la page 141. (Jean-Paul Bussièrès 1249)

2314 Catherine Vincent serait la fille de Pierre Vincent et d'Anne Comeau qui se sont épousés à Beaubassin le 25 octobre 1733. Source : Crégheur, Claude, *Notes sur les Cressac dit Toulouse, L'Ancêtre*, Vol. 13, N° 4, décembre 1986. D'autres renseignements sur son époux, Pierre Cressac dit Toulouse, ont paru dans *L'Ancêtre*, Vol. 12, N° 8; Vol. 14, N° 9 et Vol. 15, N° 5. (René Doucet 0522)

2316 Joseph-Ferdinand Faucher est le fils de Gabriel Foucher et Basilisse Ferland qui s'épousent le 16 janvier 1855 à Sainte-Marie de Beauce. Aujourd'hui, on retrouve la plupart des Faucher originant de Jean Foucher et Jeanne Mailleteau de Richecourt, famille sur laquelle j'ai déjà fait quelques recherches. Source : *Mariages de la Beauce* du frère Éloi-Gérard Talbot. (Jean-Paul Bussièrès 1249)

2320 Antoine Saucier épouse Rosalie Pelletier le 25 septembre 1849 à Frenchville dans le Maine tout comme la plupart des frères et sœurs de Rosalie d'ailleurs qui est du second lit, fille d'Abraham Pelletier qui a épousé Rose Nadeau à Saint-Roch-des-Aulnaies le 19 octobre 1821, veuf de Eudoxie-Euphrosine Provost, épousée le 12 août 1811 aussi à Saint-Roch-des-Aulnaies.

Éloi-Gérard Talbot dans *Généalogies de Montmagny, l'Islet, Bellechasse*, tome XIII, indique le 2 août pour le premier mariage et le 9 octobre 1821 pour le second d'Abraham.

Laure Gauthier-Pelletier et Claude E. Pelletier dans *Familles Pelletier du Perche*, à la page 28, indiquent bien les 12 et 19 pourtant. (Jean-Paul Bussièrès 1249)

TRAVAUX EN COURS

Compilation : Henri-Pierre Tardif

BONHOMME, Jean (2504) : En tant que généalogiste de "La famille Bonhomme, Beaupré et Dulac en Amérique du Nord", je possède environ 7000 mariages Bonhomme, Beaupré et Dulac dont les actes religieux ou civils ont été enregistrés durant plus de trois siècles. 4000 mariages ont été clairement identifiés par l'ascendance directe des individus mariés jusqu'à l'ancêtre européen. Des milliers d'anecdotes historiques ont été recueillies lors de la cueillette des données.

Plus de quinze colons Bonhomme, Beaupré et Dulac portent l'un de ces trois patronymes aujourd'hui. J'ai personnellement communiqué avec plus de 500 familles Bonhomme, Beaupré et Dulac. L'ancêtre, dont la descendance est la plus prolifique, est certes Nicolas Bonhomme (vers 1603-1683, présent en Nouvelle-France avant 1640), de Fécamp (Seine-Maritime, France), époux de Catherine Goujet dont le contrat de mariage fut enregistré par Martial Piraube le 7 janvier 1640 à Québec. Des centaines d'ouvrages historiques et généalogiques, et des milliers de documents d'archives ont été consultés. Les données généalogiques sont actuellement informatisées via des techniques d'intelligence artificielle où des éléments de décision sont pris par le système.

FRENETTE, Jacques (2817) : En premier lieu j'ai fait depuis assez longtemps, pour ma thèse de doctorat qui sera présentée bientôt, des études sur les autochtones, aux points de vue historique, ethnographique et généalogique. Ces études portent surtout sur les Montagnais, les Attikameks, les Algonquins et les Cris.

En second lieu, je travaille sur ma généalogie familiale : les Frenette (côté paternel) et Pépin (côté maternel). Mon premier ancêtre est Michel Frenette qui s'installa à Pointe-aux-Trembles, aujourd'hui Neuville, en 1673. Cette généalogie est assez avancée. Mon ancêtre Robert Pépin eut plusieurs fils dont la descendance se retrouve à Québec, L'Ancienne-Lorette et dans le comté de Portneuf. J'ai déjà ma lignée directe et plusieurs lignées collatérales.

JEAN, Line (2816) : Nous avons fondé "L'Association des familles Jean" dernièrement et je suis très occupée à faire la généalogie des familles Jean et Jehan. Il y a plusieurs souches à cette famille dont Pierre Jean et ses trois frères et Jacques Jehan dont je descends, je crois! Ce dernier s'est marié à Québec le 24 septembre 1658 avec Marie Ferra. Son fils Jacques s'est marié au Château-Richer le 5 novembre 1686 avec Anne de Trépany. Le nom s'est transformé de Jehan à Jean à la cinquième génération.

LAVOIE, Germain (2801) : Généalogie et arbre généalogique de ma famille Lavoie (côté paternel) et Martel (côté maternel). Mon premier ancêtre est René de la Voye qui arriva à Québec en 1655. Il eut cinq fils : René, Jean, Jacques, Pierre et Joseph. Je descends du premier fils René. J'ai déjà beaucoup d'information concernant la descendance de René (le père) que j'ai entrée sur ordinateur Macintosh.

SIBOMANA, Frédéric (2796) : En tant qu'anthropologue je me suis intéressé depuis longtemps aux histoires de famille et aux questions de parenté. Je fais donc des travaux sur différentes familles pour résoudre des problèmes particuliers et je fais des recherches sur les actes de naissance, de mariage et sur les actes notariés surtout sur des familles du comté de Portneuf.

GAMACHE, Jacques (2818) : Mon arbre généalogique du côté Gamache est déjà complété. Je l'ai fait en allant de presbytère en presbytère durant mes vacances avec ma famille! J'ai une copie de tous les actes de baptême, mariage et sépulture du Cap-Saint-Ignace, de la première génération jusqu'à nos jours. Il me reste à compléter le côté maternel Courville.

TURGEON, Pauline (2753) : Ascendance de ma famille Robitaille (côté maternel) jusqu'au premier ancêtre lequel je crois est Pierre Robitaille. Un peu plus tard, je ferai l'ascendance de la famille Turgeon (celle de nom époux).

SAVARD, Pierrette (2800) : J'ai commencé à monter mon arbre généalogique complet pour les familles Savard (côté paternel), Boucher (côté maternel), Trudel (grand-mère paternelle) et Berthiaume (grand-mère maternelle).

LORTIE, Lorraine (2795) : Arbre généalogique de ma famille Lortie (côté paternel), Breton (côté maternel), Marcoux (grand-mère maternelle). Je fais une compilation des mariages de toutes ces familles.

DODDRIDGE-McWHIRTER, Dawn (2821) : Travaux sur tous les aspects des origines, de l'histoire et de la généalogie des familles gaspésiennes.

SCHEFFLER, Cécile (2819) : Travaux sur les familles Brouillard (côté paternel), Carbonneau (côté maternel) et Scheffler.

CHAREST, Jean-Pierre (2799) : Histoire et généalogie des familles Charest, Dubé (côté maternel), Poitras et Martel.

PELLAND, Jean-Richard (2820) : Généalogie des familles Martin dit Pelland, Pellan et Pellant.

Rassemblement des Croteau en 1993

Le prochain rassemblement de l'Association familiale des Croteau Inc. aura lieu en juin 1993. On se souvient que le premier ralliement qui a eu lieu à Saint-Antoine-de-Tilly, le 7 juillet 1990 a connu beaucoup de succès. Pour obtenir des renseignements à ce sujet, prière de communiquer par téléphone à 527-2846 ou 839-8212.

Cours de généalogie

La Société de généalogie vous offre l'opportunité d'assister à un cours de généalogie donné par M. Michel Simard. Ce cours aura lieu le samedi 5 décembre 1992 de 9h00 à 15h00 à la bibliothèque de la Société, local 4266. Il portera sur les sources généalogiques et les méthodes de recherche. La partie théorique se tiendra de 9h00 à 12h00. L'après-midi sera consacré à des travaux pratiques.

Une invitation spéciale est lancée aux nouveaux membres (aucuns frais d'inscription), ainsi qu'aux non-membres (frais d'inscription de 15,00 \$ déductibles de la cotisation annuelle de 25,00 \$). La participation est limitée à 20 personnes. Inscrivez-vous au plus tôt en téléphonant à 651-9127 aux heures d'ouverture de la bibliothèque ou en laissant le message. On vous suggère d'apporter votre lunch; il y a aussi des machines distributrices sur place pour vous accommoder.

REGARD SUR LES REVUES

par Lucien Laurin

Héritage – septembre 1992 – Société de généalogie de la Mauricie et des Bois-Francs, C.P. 901, Trois-Rivières (Québec), G9A 5K2.

Lignée ancestrale Bourassa, Croteau.

Nicolas Duclos, notaire à Batiscan (suite de la 25^e partie).

Catalogue informatisé des contrats de mariage déposés aux Archives nationales de Trois-Rivières.

Nos Sources – Vol. I2, N° 3, septembre 1992 – Société de généalogie de Lanaudière, C.P. 221, Joliette (Québec), J6E 3Z6.

Biographie de Gérard Masson.

Les **Durocher** ont un héritage de bûcherons.

Michel **Chauvin** bigame.

Histoire de la paroisse **Saint-Jean-de-Matha**.

Lignée ancestrale ascendante **Houde-Desruisseaux et Duquet**.

Arbre généalogique **Amyotte-Amyot**.

Patrimoine des **Gagnon**.

Côme **Duteau-Grandpré-Guilbeault**.

Inventaire Fonds **Eugène Riopel**.

L'Outaouais généalogique – Vol. XIV, N° 4, septembre-octobre 1992 – Société de généalogie de l'Outaouais inc. C.P. 2025, Succ. B., Hull (Québec), J8X 3Z2.

Le nom de famille : ce petit mot inconnu et incompris.

La captivité d'Élizabeth **Hanson** (suite et fin).

Paul-Émile **Provost**, un pionnier du transport spécialisé.

L'Archiviste – Vol. 19, N° 2, – Archives nationales du Canada, 395, rue Wellington, Ottawa, ON, K1A 0N3.

Le développement des archives canadiennes.

Fondement législatif et organisationnel des AN.

Les Archives nationales du Canada sur la scène internationale.

Bureaux de Londres et de Paris.

De nouvelles installations pour les AN.

La Souche – Vol. 9, N° 3, avril 1992 – Fédération des familles-souches québécoises Inc., C.P. 6700, Sillery, QC, G1T 2W2.

Associations de familles qui ont adhéré à la FFSQ depuis le dernier congrès : **Champagne, Perron, Hudon dit Beaulieu, Chartier, Fréchette, Cantin, Paré, Pilon, Lambert, Courteau, Plante, Jean, Laflamme, Pronovost, Drapeau, Dumas.**

Connections – September 1992 – Société de l'histoire des familles du Québec, P.O. Box 1026, Pointe-Claire (Québec), H9S 4H9.

Pioneer Mill Sites in the Chateauguay Valley.

The Royal William.

Discovering an Ancestor : William Trenholm.
Genealogy of Etienne Rose & Mary Burt.
William Smith & Catherine "Black" of Gaspé.

The British Columbia Genealogist - Vol. 21, No. 3, September 1992 - The British Columbia Genealogical Society, P.O. Box 94371, Richmond, BC, V6Y 2A8.

Preparations for the First Expedition into New Caledonia - From the Journal of Simon Fraser at Rocky Mountain Portage. On y retrouve des Bisson, Rivard, Lafleur, Blondin, Martineau, Plante, Trudelle, etc.
Meeting the Pioneers from the Pioneer Register - Kells and Baynes.
Pennier Family.

American-Canadian Genealogist - Vol. 18, N° 3, Summer 1992 - P.O. Box 668, Manchester, NH 03105-0668, USA.

My Civil War Ancestor - Amos Benjamin/Benoit Servant-Sarvaunt.
A Name is a Name, or is it? or The Beans in Connie's Library or You Should Have Been a Bean-Counter - Thirty-One Men Named Lefebvre who Immigrated before 1715.
Reminiscences of Early Alberta Life - Jean J. Gauthier and Mélanie Bernier.
Martineau beyond Jetté.
My Civil War Ancestor from Vermont : Joseph Bouvier.
Ancestral Lines - Hébert, Bleau, Bonnette/Bonet, Roy, Prévost.

Champagne généalogie - N° 56, 3° trimestre 1992 - Centre de l'Aube, 131, rue Étienne-Pédron, 1000 Troyes, France - Centre de la Marne, B.P. 20, 51005, Chalons-en-Champagne, Cedex, France - Centre de la Haute-Marne, B.P. 175, 52005, Chaumont, Cedex, France.

Arrêt de la Cour de parlement condamnant à mort Jean Brun et Élisabeth Alma, 1786.
Vente des biens nationaux - Votre ancêtre en a-t-il acquis? On y retrouve des Allard, Richard, Prévost, Adam, Dubois, etc.
Généalogie Nottret - Baronnet - Leblanc.
Facteur d'orgues : le sieur Clément.

Nord généalogie - N° 117, 1992/4 - Groupement généalogique de la région du nord Flandres-Hainaut-Artois - Boîte postale 62, 59118 Wambrechies Cedex, France.

Généalogie de Serge Hiet. On y retrouve des noms tels que : Moreau, Levêque, Blanchard, Champagne, Lefebvre, Lacroix, Bonhomme, Dumay, Caron, etc.
Villers-sire-Nicole - Mariages de 1619 à 1797. On y retrouve des Bertrand, Boulanger, Dejardin, Fontaine, Jourdain, Laurent, Lemaire, Mathieu, Moreau, Noël, Pepin, etc.

CORRECTIONS

Protestants

Dans le numéro de *L'Ancêtre*, l'article de Guy W.-Richard *Les protestants dans l'Est du Québec* devrait être modifié de la façon suivante. En page 5, les paragraphes 5, 6 et 7 devraient se lire :

La disponibilité accrue de la Bible a provoqué le développement d'autres Églises qui se situaient dans le mouvement de la Réforme tout en valorisant certaines doctrines bibliques. Nous n'en mentionnerons que quelques-unes à cause de leur présence dans l'Est du Québec.

Les baptistes, qui donnent une valeur particulière au baptême comme signe d'une foi réelle intérieure, tirent leur origine de divers groupes protestants d'Angleterre avec une influence provenant d'Amsterdam. On en retrouve à Québec dès le siècle dernier et une près de la frontière du Nouveau-Brunswick.

Les frères de Plymouth forment une Église érigée au début contre l'Église anglicane par la proclamation d'un sacerdoce universel. On leur donne ce nom à cause de la ville de Plymouth en Angleterre où ils prirent origine. Ils sont peu nombreux au Québec et on ne les retrouve qu'en deux endroits de la Gaspésie.

Salt Lake City

Dans le numéro de *L'Ancêtre* de juin 1992, Vol. 18, N° 10, page 364, l'article de Guy Fréchet intitulé *Salt Lake City, la Mecque des généalogistes*.

Une malheureuse distraction lui a fait écrire à propos des Mormons qu'il s'agissait des membres de l'Église adventiste du 7^e jour alors qu'il s'agit bien évidemment des membres de l'Église de Jésus-Christ des saints des derniers jours. Au moment de la conférence qu'il avait prononcée sur le sujet en février 1992, il avait pris soin de distribuer les pamphlets du centre généalogique des Mormons, où apparaissait, tout au moins en anglais, la mention de l'appartenance à cette église (The Church of Jesus-Christ of Latter Day Saints).

NOUVEAUX MEMBRES

par Pierre Perron

#2822	Plamondon, Marcel-R.	C.P. 549, Saint-Raymond, QC, G0A 4G0
#2823	Guillemette, Jean-Claude	649, rue Arthur-Buies, Saint-David, QC, G6W 5V8
#2824	Kistabish, Maurice J.	91, rue Isaac-McDougall, Pikogan, QC, J9T 3A3
#2825	Lévesque, Fernand	748, rue Irvine, Fredericton, NB, E3A 3E7
#2826A	Desrosiers-Lévesque, Marie-Ange	748, rue Irvine, Fredericton, NB, E3A 3E7
#2827	Corbeil, Gabrielle	102, rue Leblanc, Chibougamau, QC, G8P 2P1
#2828	Saintonge, Fernand	15-190F, rue Fraser, Rivière-du-Loup, QC, G5R 1C8
#2829	Vaillant, André	2584, rue des Plaines, Sainte-Foy, QC, G1V 1B3
#2830	Gauvreau, Claude	204-1460, boul. de l'Entente, Québec, QC, G1S 4V2
#2831	Marcoux, Josée	6839, boul. des Gradins, Québec, QC, G2J 1B1
#2832	Montreuil, Paul	5, place Montreuil, Fossambault, QC, G0A 3M0
#2833	Chabot, Colette	2567, rue Lapointe, Sainte-Foy, QC, G1W 1A7
#2834	Glanzmann, Bernard William	37, Witty Ave., Ingersoll, ON, N5C 3P2
#2835	Héroux, Sylvio	306-3092, rue Duverdiér, Sainte-Foy, QC, G1W 4X9
#2836	Pelletier, Helen	301-4800, 6e Avenue Ouest, Charlesbourg, QC, G1H 5T3

INVITATION

ASSEMBLÉE MENSUELLE

Date : Le mercredi 18 novembre 1992

Heure : 19h30

Endroit : Salle Henri-Gagnon, local 3155
Pavillon Casault, 1210, av. du Séminaire
Cité universitaire, Sainte-Foy

Conférencier : Yves Landry

Sujet : Les origines culturelles et sociales des filles du roi au
Canada au 17^e siècle

BIBLIOTHÈQUE

Heures d'ouverture : Lundi et mercredi, de 19h00 à 22h00.
Mardi et jeudi, de 13h00 à 16h00.
Samedi, 14 et 28 novembre de 13h00 à 16h00.

Veillez noter que depuis le 10 août l'accès à notre bibliothèque se fait par la porte 4266, 4^e étage.

Publications de la Société : On peut se procurer à la bibliothèque de la Société, local 4266, pavillon Casault, Université Laval: répertoires, tableaux généalogiques, cartes, etc., aux heures d'ouverture. S'adresser au bénévole de garde.

HORAIRE AUX ARCHIVES NATIONALES

Les jours et heures d'ouverture :

Lundi, Mardi, Mercredi : 8h30 à 22h00

Jeudi, Vendredi : 8h30 à 16h30

Samedi : 8h30 à 16h30 avec les services habituels.

Pour inscription au cours d'initiation en généalogie, 2^e samedi de chaque mois de 9h30 à 12h00.
Tél.: 644-4795.

* * * * *